



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2022-04-1/ 2022-04-15]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Vendredi 1<sup>er</sup> avril.

**La RDC appelée à revoir la gestion de son secteur minier.** C'est l'une des recommandations des participants à la clôture, le 31 mars, du colloque qui s'est tenu à Johannesburg en Afrique du Sud, sur la vision minière de la SADC. Selon eux, la RDC ne peut plus se limiter à exporter ses minerais stratégiques tout en important les biens et équipements qui en découlent. « Là où nos minerais sont contrôlés par les compagnies minières étrangères, qui exploitent, qui extraient et qui vendent à l'extérieur sans une valeur ajoutée à ces minerais, nous sommes en train d'exporter les emplois, et retarder l'industrialisation du pays », a analysé le directeur de SARW. Il propose que la RDC crée des alliances avec d'autres pays pour mettre en place des structures qui vont l'accompagner à s'améliorer dans le secteur minier.

**Les sénateurs dotés de jeeps: Matata Ponyo décline l'offre.** Si pour la plupart des sénateurs de l'Union sacrée, l'acquisition de ces véhicules est importante pour leur moyen de transport, certains sénateurs, notamment ceux de l'opposition, comme l'ancien premier ministre Augustin Matata Ponyo déclinent l'offre. Il indique qu'il est incompréhensible et inacceptable qu'au même moment que la plupart de députés et ministres provinciaux accusent plusieurs mois de retard de paiement de leurs émoluments et rétrocessions, qu'un tel don de plusieurs dizaines de millions de dollars américains soit accordé à quelques 609 députés et sénateurs. L'ancien premier ministre a précisé que, ces fonds sont en mesure, « de financer la construction de trois à quatre universités dans les provinces ; ou de plus de quatre-cents écoles primaires, quatre grands hôpitaux régionaux ou même l'acquisition de deux avions Airbus d'occasion, ou encore de quatre-cents grands bus Transco pour le transport en commun ».

**Démission de Jean-Marc Kabund : l'UDPS confirme son remplacement par un autre cadre de ce parti.** Le président du groupe parlementaire UDPS et Alliés affirme que le candidat viendra de l'UDPS car ce poste appartient à ce parti : « Le candidat viendra de l'UDPS. Quand on a constitué les tickets, ce poste-là, a été réservé à l'UDPS. Ça sera donc un membre de l'UDPS qui va l'occuper ».

**Kananga : « les femmes doivent contribuer à la lutte contre les catastrophes naturelles » (ONG).** « A chaque catastrophe due au changement climatique, les conséquences pèsent surtout sur les personnes vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Alors, si elles sont victimes, il faudrait que ces personnes participent à la prise de décision pour lutter contre les risques des catastrophes », a insisté la coordonnatrice de l'ONG Cris du peuple opprimé (CPO).

**Tshopo : l'auditorat militaire dénonce la multiplicité des services non habilités aux différents ports.** La Police judiciaire, les renseignements militaires, la commune Makiso, la mairie, l'environnement, la division du commerce extérieure et l'Industrie, tous ces services rappelés à quitter les ports, opposent une résistance. Afin d'éviter les tracasseries aux citoyens qui se débrouillent dans les ports, « le Gouverneur de province est appelé à tirer les choses au clair », selon les responsables de certains services étatiques.

**Kwilu: 26 détenus évadés en complicité avec des agents de l'ordre (police).** Le cachot du parquet d'Idiofa hébergeait 41 détenus dont 26 se sont enfuis : 3 sont sortis par la grande porte et les 23 autres ont perforé le plafond par où ils se sont échappés. Pour le commandant de la police, les trois détenus, sortis par la grande porte ont bénéficié de la complicité des policiers commis à la garde du cachot ainsi que d'un officier de permanence. Cet officier est aux arrêts mais les policiers commis à la garde se sont enfuis.

**Kinshasa : l'impact du changement climatique sur le quotidien des femmes, au cœur d'un atelier du Centre Carter.** La représentante ad interim du Centre Carter a souligné que cette rencontre avait pour objectif d'amener les organisations de défense des droits de femmes à œuvrer pour une pleine participation des femmes et filles dans la lutte contre les changements climatiques et la réduction des risques fondamentaux et autres catastrophes naturelles. Selon Tsadok Mihaha, chercheur à l'Ecole supérieure de l'eau à l'Unikin, panéliste à cet atelier, les questions spécifiques de genre et de changement climatique sont liées à l'agriculture, la valorisation des produits agropastoraux et piscicoles, la santé, la prise de décision, l'approvisionnement, les conflits et la sécurité.

**Situation sécuritaire à Rutshuru : reprise du trafic Bunagana-Rutshuru et retour progressif de la population à Jomba.** La panique qui s'est emparée lundi 28 mars de la population du groupement de Jomba et des habitants du chef-lieu du territoire à Rutshuru-centre au début des hostilités entre l'armée et les rebelles du M23, se dissipe au fur et à mesure qu'une accalmie relative s'observe dans la zone des combats. D'une part, les écoles, les marchés, les instituts supérieurs de Rutshuru, ont également rouvert leurs portes et toutes les autres activités fonctionnent normalement depuis la matinée de ce vendredi. Les camionneurs ainsi que les motocyclistes, ont renoué comme à l'accoutumée avec leurs activités de routine. D'autre part, un important mouvement de retour de la population qui a fui les affrontements dans les villages périphériques de Tchanzu et Runyonyi, s'observe dans ces villages. Cependant, ce mouvement de retour spontané de la population et la reprise du trafic routier, ne rassurent pas du tout les acteurs locaux. D'après eux, les deux belligérants qui conservent chacun ses positions conquises à l'issue des combats, se regardent toujours en chien de faïence dans la région de Jomba.

**Lubero: un groupe armé fait payer « une taxe » aux populations pour accéder aux champs.** Un groupe Mai-Mai qui s'est installé dans la zone exige que les populations de Matinda, dans la zone de Kazaroho près de Buhoyo, à 8 kms Kamandi-gîte sur la côte ouest du lac Edouard, payent un jeton avant d'accéder à leurs champs. Ce jeton coûte vingt mille FC (10 USD). Tout habitant qui ne paie pas cette taxe illégale est soumis à des actes de torture et au paiement d'une amende de cent mille FC (50 USD).

**UNIKIN : des scientifiques échangent sur la thématique de restitution des restes humains.** L'école de criminologie de l'Université de Kinshasa a organisée le 31 mars une conférence scientifique sur la thématique "Justice en transition et enjeux de la restitution des restes de corps humains" de la période coloniale. Etudiants, corps scientifique de cette université et chercheurs impliqués dans le projet belge HOME (Human Remains Origin Multidisciplinary Evaluation) ont échangé sur cette thématique. Le professeur Placide Mumbembele de l'Unikin et de l'Institut des Musées nationaux du Congo, l'échange avec les universitaires congolais « a pour visée d'éveiller la conscience des uns et des autres quant à la nécessité d'une implication pour des recherches approfondies sur le plan juridique, culturel, et historique afin que ce processus se concrétise en faveur de la RDC »

**L'Université de Kalemie se construit avec des moyens propres (Comité de gestion).** Son comité de gestion a réussi à construire 3 bâtiments composés de plusieurs auditorios, d'un amphithéâtre, de bureaux et de quelques installations sanitaires. Et ce, en attendant le financement du gouvernement. Tous ces travaux sont réalisés sur fond propre de l'université à partir d'une ligne budgétaire dégagée des frais académiques payés par les étudiants, précise le recteur de l'Unikal. L'Unikal a été créée en 2004 comme extension de l'Université de Lubumbashi.

**Butembo : Agro action allemande construit des infrastructures de prévention et prise en charge des épidémies.** L'ONG internationale Agro action allemande (AAA) a remis le 31 mars aux autorités de Butembo, des ouvrages construits dans trois zones de santé. Il s'agit de sources d'eau, de latrines, de centres d'isolement des malades. Ces ouvrages ont été construits dans le cadre du projet de prévention contre les épidémies, dans les

zones de santé touchées par la dernière épidémie d'Ebola. Ce projet de trois cent mille USD a duré au moins neuf mois. Il a été exécuté dans les zones de santé de Butembo, Biena et Beni.

**Kisangani: plus de 40 femmes formées au développement d'une campagne de plaidoyer.** Cette formation a été organisée par le Centre Carter dans le cadre de son programme « Voix et leadership ». L'objectif de cette formation est d'outiller les femmes pour les prochaines échéances électorales : « elle doit être capable de mener des actions de plaidoyer, elle doit être bien armée pour faire bien bouger les choses »

**Kinshasa : clôture de la conférence des polices des pays de l'Afrique de l'Est,** s'est clôturée le 31 mars à Kinshasa. Parmi les résolutions issues de ce forum de trois jours, on note la mutualisation des efforts à travers le renforcement des capacités, le partage des informations et des renseignements criminels ainsi que le recours aux outils des capacités d'Interpol. Ces résolutions constituent une arme stratégique pour combattre le terrorisme et la criminalité transfrontalière dans les Etats de l'Afrique de l'Est.

**Beni : 12 militants du mouvement citoyen LUCHA condamnés à 12 mois de servitude pénale.** Ils étaient poursuivis pour avoir manifesté en novembre 2021 contre la douzième prorogation de l'état de siège. Au cours de l'audience de ce vendredi, les 12 militants de la Lucha n'étaient pas assistés de leurs avocats.

**Kinshasa: Les Kadhafi sont autorisés à liquider leur stock des produits pétroliers.** Le ministre des hydrocarbures a levé, le 31 mars, l'interdiction de vente des produits pétroliers par les vendeurs informels communément appelés « Kadhafi ». Il s'agit de liquider les produits qu'ils ont en stock sans se ravitailler de nouveau. Cette décision allège celle de sceller tous les dépôts de carburant tenus par ces Kadhafi, après l'incendie le 16 mars d'un dépôt de carburant au quartier De Bonhomme, dans la commune de Matete à Kinshasa.

**Equateur : les populations d'Ingende et de Bikoro dénoncent les abus des services de l'Etat.** Au cours de la table ronde provinciale, les délégués des communautés rurales, où s'exécute un projet agricole appuyé par OXFAM, ont dénoncé entre autres des bavures policières, des amendes exorbitantes et illégales, la concussion des agents de l'Etat et de l'éducation, les conflits fonciers ainsi que la pénurie d'eau potable. Le ministre provincial de l'Information et Porte-parole du gouvernement a appelé la population à connaître ses droits et à dénoncer le mal.

**Matadi: baisse du prix de maïs.** Un kilo de maïs est passée de 1 200 à 600 FC. Cette baisse de prix est liée à la période de la récolte et de séchage de derniers champs. Cependant, cette baisse n'a pas d'effets sur le prix de la farine de maïs sur les différents marchés. La mesure d'un kilo de produit, continue à se négocier à 1.500 FC. Les vendeuses de farine de maïs disent avoir maintenu ce prix, à la suite de l'instabilité du courant électrique.

**Kwilu : Marie-Thérèse Manesa pour l'application des sanctions contre les auteurs des viols.** La ministre provinciale du Genre, Famille et Enfant du Kwilu, a suggéré, jeudi 31 mars à Bandundu, que la loi punisse sévèrement les acteurs des viols, sans faire recours au règlement à l'amiable par rapport au mariage précoce. Enfin, la femme du Kwilu exige, selon Marie Therese Manesa, une volonté politique de la part des décideurs pour rendre effective la promotion de la femme.

**Sud-Kivu : le CIAT distribue des semences bio fortifiées à plus de 2 500 femmes de Kabare.** De cette façon le Centre international de l'agriculture tropicale (CIAT) espère autonomiser les femmes avec les cultures bio fortifiées. Ces cultures, ont trois avantages. D'abord un avantage agronomique car elles produisent plus que les autres cultures, l'avantage économique, sur le marché, d'autant plus que ces cultures bio fortifiées procurent un revenu plus que d'autres cultures et enfin, elles sont source d'une bonne santé.

**RDC : 641 violations et atteintes aux droits de l'homme enregistrées en février.** Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) qui a rendu public ces chiffres, le 31 mars, indique que cette augmentation de près de 12% par rapport au mois de janvier 2022 est attribuable, en grande partie, aux combattants des groupes armés, notamment des ADF et la Codeco. Le Bureau conjoint note cependant une légère baisse (6%) des violations attribuables aux FARDC dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

**Samedi 2 avril.**

**Au moins 10 000 Congolais trouvent refuge en Ouganda pour fuir les affrontements au Nord-Kivu.** «Quelque 10.000 congolais se sont réfugiés dans le district de Kisoro, dans le sud-ouest de l'Ouganda, pour fuir les violents affrontements ayant débuté le 28 mars 2022 au Nord de la RDC », a déclaré le représentant du HCR en Ouganda. En outre, près de 36.000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la RDC. La plupart sont

hébergées par des familles d'accueil, ou dans des marchés et des écoles. En Ouganda, les fortes pluies ont rendu les conditions encore plus difficiles pour les personnes qui sont arrivées avec les quelques affaires qu'elles pouvaient emporter. Cet afflux de réfugiés congolais en Ouganda intervient alors que le HCR fait face à un déficit de financement pour ses opérations dans ce pays qui « accueille plus de réfugiés que tout autre pays d'Afrique ». L'agence onusienne n'a reçu que 9% des 343 millions de dollars de son appel de fonds pour l'Ouganda.

**Kwilu : alerte maximale pour retrouver 26 détenus et 2 policiers en cavale.** Selon le ministre de l'Intérieur du Kwilu, des enquêtes sont lancées pour retrouver les évadés mais aussi deux policiers de garde, présumés complices dans cette affaire. Le ministre appelle la population au calme parce que selon lui, des dispositions sont prises pour sécuriser cette population qui s'agite, redoutant la montée de la criminalité à la suite de cette évasion.

**Beni: une ONG féminine plaide pour la baisse des frais de participation à l'examen d'Etat.** L'arrêté du gouverneur a fixé les frais de participation à l'édition 2022 de l'examen d'Etat 2022 à cent vingt et un mille FC ( 60,5 USD) contre quatre-vingt-dix mille FC (45 USD) payés l'année précédente. La Dynamique des femmes pour la bonne gouvernance (Dyfe gou) plaide pour la baisse ou la réduction de moitié de ce montant, au regard des conditions difficiles des ménages dans la province du Nord Kivu. Cette structure des femmes demande au gouvernement, à travers le ministère des affaires sociales, de prendre en charge la totalité de ces frais en faveur des orphelins des massacres de Beni : « l'Etat doit assumer ses responsabilités ». Mais la Dyfe gou dit avoir découvert d'autres frais appelés frais technique et de stage dans une vingtaine d'écoles de Beni-ville et territoire. Ce qui fait monter les frais autour de deux cents mille FC (100 USD), déplore cette organisation féminine.

**Mai-Ndombe : une mission d'itinérance de la police rétablit la paix à Camp Banku.** « J'ai effectué une mission dans le territoire de Kwamouth au camp Banku où il y a eu des bagarres qui avaient causé mort d'homme et plusieurs maisons incendiées. C'était pour un conflit coutumier. J'y ai remis la paix : parce des mamans, des enfants et des vieillards, y passent la nuit à la belle étoile. Il faut voir leur misère ! Dans mon rapport à l'autorité provinciale, j'ai des suggestions à faire pour qu'effectivement on puisse y mettre fin. C'est dans le cadre de la police de proximité. Quant aux tireurs des ficelles qui sont bien identifiés, des mesures idoines seront prises en leur endroit ». a indiqué le commissaire provincial de la police de Mai-Ndombe.

**Nord-Kivu : le M23 décrète un cessez-le-feu unilatéral,** sur les lignes de front du groupement Jomba au Nord-Kivu. Ce cessez-le-feu unilatéral intervient après des violents combats qui ont opposé ces rebelles aux Fardc, en début de semaine. Ces affrontements ont causé morts d'hommes et un déplacement massif de la population.

**Kwango: l'Institut supérieur pédagogique de Pelende abandonné par l'état Congolais (directeur général).** Ce modeste institut d'enseignement supérieur, confronté à des multiples problèmes, peine à fonctionner. Il manque d'infrastructures et son personnel n'est pas payé par l'état. Depuis sa création au cours de l'année académique 2000-2001, par le professeur Kutumisa Kyota, alors ministre de l'éducation nationale, l'ISP Pelende ne bénéficie, à ce jour, d'aucune subvention du Gouvernement, affirme son directeur général. Il invite le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire à procéder à la mise en place ou au remaniement du comité de gestion de l'ISP Pelende et insiste sur la nécessité, pour le gouvernement, de mécaniser les assistants et les chefs des travaux de l'Institut afin qu'ils soient aussi valablement payés par le trésor public.

**Maniema : des prisonniers se soulèvent à la suite de manque des médicaments et de nourriture.** A la prison centrale de Kindu, les détenus ont manifesté pour exiger l'évacuation d'un détenu malade vers un hôpital pour qu'il y reçoive des soins appropriés. Les policiers de garde ont dû tirer de coup de feu de sommation pour contenir les prisonniers en furie. La veille, une autre manifestation avait éclaté dans la prison de Kasongo où les pensionnaires manquent de nourriture et des médicaments. Ces détenus se sont révoltés après la mort d'un de leurs.

**Lomami : un sénateur invite l'assemblée provinciale à enquêter sur la gestion financière de la province.** Ce parlementaire a indiqué « qu'en cette période où se prépare les élections pour le remplacement du gouverneur intérimaire, il s'avère nécessaire de clarifier la traçabilité des fonds mis à disposition de ce dernier ». Il a alerté, particulièrement, sur la gestion de cinq cent mille USD, remis à l'autorité provinciale de Lomami comme intervention spéciale du chef de l'Etat en faveur des projets de développement de cette région.

**Kinshasa : ouverture de la session ordinaire du conseil économique et social,** le 1<sup>er</sup> avril. Les matières à traiter au cours de cette session portent sur les pétitions reçues, concernant les problèmes sécuritaires dans l'Est du pays ainsi que ceux liés au social de la population notamment la cherté de la vie, les inondations et les érosions.

**Activisme de Codeco à Djugu : plus de 150 personnes tuées au mois de mars.** Des sources de sécurité et de la société civile déplorent 99 cas de meurtres de civils au mois de mars par les miliciens de Codeco, 38 personnes kidnappées et 35 autres blessées. Ce groupe armé a fait 90 incursions au cours desquelles environ une centaine des maisons a été incendiée et plus de 400 cas d'extorsions de biens de la population ont été enregistrés. Pendant cette période, les Fardc ont lancé des opérations militaires contre les positions de ce groupe armé dans plusieurs entités du territoire de Djugu. Le bilan de ces opérations fait état de 47 miliciens de la Codeco et 2 du groupe d'auto-défense Zaire neutralisés, 32 autres blessés et 23 capturés. Du côté de l'armée, il y aurait 15 morts et huit blessés.

**Nord-Kivu: multiplicité des barrières illégales sur les routes de Beni et Lubero.** « Ce sont généralement les militaires et policiers. Le premier élément peut t'approcher tu donnes au moins 500 FC, le deuxième fait de même. Si tu n'es pas fort, tu peux facilement dépenser environ 4000 FC et si tu résistes, on te conduit au bureau pour explication », témoigne un conducteur de moto taxi.

**Sud-Kivu : mise en place d'un observatoire de la cohésion sociale.** Cette initiative a vu le jour à l'issue d'un atelier de formation sur les stratégies de lutte contre les discours de haine et l'incitation à la haine tribale. Les participants à cet atelier ont pris comme résolution de créer cette structure, comme un outil stratégique pouvant contribuer à réduire la montée des tensions communautaires afin de prévenir les éventuels dérapages haineux.

**Kinshasa : un élu national salue l'arrestation en Ituri des présumés trafiquants des munitions.** L'élu de Beni a demandé au gouvernement de doter les services de renseignements des moyens adéquats pour démanteler tous les réseaux mafieux qui entretiennent l'insécurité en Ituri et au Nord-Kivu.

**Goma : l'ONU rend hommage aux 8 Casques bleus tués dans le crash de leur hélicoptère.** C'est dans une cérémonie pleine d'émotion que la Monusco a rendu les derniers hommages à ses 8 casques bleus qui ont perdu la vie mardi dernier lors du crash de leur hélicoptère dans la zone des combats de Tshanzu dans le Rutshuru. La représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies en RDC promet qu'en leur mémoire, les Nations Unies vont redoubler d'efforts dans leur engagement pour le retour de la paix dans cette partie du pays et ajoute qu'une enquête l'ONU est en cours pour établir les circonstances de leur mort. pour que la justice soit faite.

**Chaque citoyen disposera de sa carte d'identité et de sa carte électorale avant le début des opérations électorales.** Le Premier ministre a informé les membres du Conseil que pour accélérer le processus de mutualisation des opérations d'identification, de recensement et d'enrôlement de la population après la signature des différents décrets, il a réuni le 23 mars dernier toutes les parties prenantes, pour le démarrage effectif des opérations de cartographie électorale, lesquelles déboucheront sur un fichier général de la population utilisable par toutes les trois structures, dans le respect des attributions et de l'indépendance de chaque Institution ou Structure.

**Défaillance à la suite de l'offensive de M23 : le commandement du Secteur opérationnel Nord-Kivu relevé.** Le ministre de la Défense nationale a indiqué que tous les efforts sont déployés pour, d'une part, mettre fin à l'activisme résiduel des forces négatives (ADF/MTM, M23, FDLR et les groupes armés bénéficiant de la complicité de la population locale) ; et d'autre part, renforcer la sécurité dans les frontières de cette partie du pays. Entre-temps, les opérations militaires conjointes Fardc et des Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) dans le Grand-Nord et dans le Sud de l'Ituri se poursuivent normalement. Déplorant la double attaque des M23 dans la nuit du 27 au 28 mars 2022 dans les localités de Runyonyi et Chanzu, le Ministre de la Défense Nationale a évoqué le bilan qui fait état de 17 militaires blessés et 3 autres tombés sur le champ d'honneur.

**Dimanche 3 avril.**

**Sud-Kivu : campagne de vaccination contre le choléra en cours dans 6 zones de santé.** Environ neuf cents trois mille personnes sont ciblées pour cette deuxième phase de vaccination qui se déroule dans six zones de santé. Il s'agit de Bagira-Kasha, Ibanda, Nyantende, Kadutu, Kabare et Katana. Selon le coordonnateur du programme national de cholera en RDC, l'objectif de cette campagne de vaccination est d'éliminer les cas de choléra dans la province du Sud-Kivu, qui est à ce jour la province la plus touchée du pays par cette maladie.

**Equateur : faible mobilisation du financement local pour la vaccination.** En 2020, à peine 28 % des enfants ont été complètement et correctement vaccinés contre la poliomyélite. Pour la même période, seulement 17% des engagements pris ont été tenus pour la mobilisation des ressources financières. La société civile a dénoncé « le clientélisme et l'ingérence politicienne, dans les activités vaccinales à l'Equateur ». Elle a plaidé pour son

implication dans les opérations, afin de veiller sur la bonne utilisation des fonds. Mais, les fonds en question sont très minimes, estimés à 800 USD par mois, pour les 18 Zones de santé de la province, a révélé le médecin chef d'antenne du Programme élargi de vaccination (PEV) à Mbandaka. Il a exhorté à un éveil de conscience tous les acteurs impliqués dans la vaccination. Il les appelle notamment à mobiliser des fonds susceptibles de basculer la couverture vaccinale de l'Equateur, de 63% en 2021 à au moins 80%, tel que souhaité par le plan national.

**La patronne de l'Unicef en visite en RDC.** Elle entame ce dimanche une visite de 4 jours en RDC. Sur terrain, Catherine Russel va visiter deux projets financés par l'Unicef en faveur des personnes vulnérables. Il s'agit d'une adduction d'eau potable à Kiziba, en périphérie de Goma ainsi qu'une école. Elle sera également à l'hôpital Heal Africa de Goma pour se rendre compte du travail qui est fait au bénéfice des femmes victimes des violences sexuelles, grâce à l'appui de cette agence onusienne. Après Goma, Catherine Russel se rendra à Bunia.

**Plus de 10 millions USD de redevances forestières non payées au trésor public entre 2014 et 2020 (rapport IGF).** Pour l'Inspection générale des finances (IGF) ce manque à gagner a été occasionné par plusieurs mauvaises pratiques et attitudes de l'administration forestière et des différents ministres de tutelle qui se sont succédé entre 2014 et 2020. Le rapport cite, notamment, une violation du moratoire par l'administration forestière. En effet, souligne ce rapport, des concessions rétrocedées à l'Etat par leurs titulaires ainsi que celles dont les titres ont été résiliés par l'administration pour plusieurs raisons, ont été réallouées en violation aussi bien du moratoire que des dispositions pertinentes du Code forestier. Le recours systématique au gré à gré par les ministres successifs dans l'allocation des concessions forestières est une autre entorse que révèle ce document de l'IGF. Il note également l'Octroi de plusieurs concessions forestières sous le couvert des autorisations de cession sans paiement des droits dus à l'Etat. L'IGF s'indigne du laxisme de l'administration forestière dans la perception des droits dus à l'Etat par les exploitants forestiers, qui n'a pas permis à l'Etat congolais et aux populations riveraines de tirer le maximum de ressources financières du patrimoine forestier. Par ailleurs, le manque de précisions sur les adresses physiques des exploitants forestiers n'a pas facilité le contrôle sur les droits dus par ces derniers à l'Etat. **Recommandations**

Il s'agit notamment de suspendre, jusqu'à l'assainissement total du secteur, toute nouvelle attribution de concession forestière ; de procéder à l'actualisation du fichier des titulaires des titres forestiers par le ministère de l'Environnement et Développement durable. Elle propose aussi de procéder au recouvrement, par toute voie de droit, des droits éludés calculés par l'équipe de contrôle à charge de quelques exploitants forestiers.

**Sud-Kivu : décès d'un étudiant de l'université officielle de Bukavu après avoir été battu par un brigadier universitaire.** Les étudiants de l'UOB manifestaient depuis vendredi 1er avril contre une probable hausse des frais d'études pour l'année académique en cours. Ils ont barricadé l'entrée de l'université en brûlant des pneus. Samedi, certains d'entre eux s'en sont pris à la brigade universitaire. C'est alors qu'un étudiant de troisième année de Droit a été battu à coup de bâton par un brigadier. Le jeune homme a succombé à ses blessures.

**Bukavu : deux présumés voleurs brûlés vifs par la population.** Deux de présumés voleurs se sont cachés dans une de maisons qu'ils avaient cambriolées, les jeunes ont pu mettre la main sur eux et les ont brûlés vifs, rapporte la Société Civile. La société civile condamne cet acte commis par des habitants du quartier Cahu.

**Nord-Kivu : trente-six personnes tuées au mois de mars 2022 à Beni.** « Nous avons compté 36 personnes massacrées par les ADF avec 18 maisons incendiées. Et nous avons enregistré 2 femmes violées, avec 5 blessés plus deux motos incendiées. Nous alertons le gouvernement congolais, de voir comment déployer les militaires ou soit renforcer l'effectif des militaires mais aussi renforcer la capacité de frappe de nos vaillants militaires Fardc », explique le président de la nouvelle société civile congolaise. Pour sa part, l'armée congolaise indique que l'armée est présente dans la région. Le porte-parole des Fardc, appelle cependant la société civile à collaborer avec les Fardc pour mettre fin au phénomène ADF dans la région en dénonçant les assaillants.

**Ramadan: les musulmans du Mai-Ndombe appelés à un comportement exemplaire.** Les croyants musulmans du Mai-Ndombe ont officiellement ouvert le 2 avril 2022, les activités liées au mois du ramadan. A cette occasion, l'Imam Izamba a appelé tous les musulmans au changement de comportement pendant ce mois de jeûne, au respect des lois du pays et à partager les biens avec ceux qui sont dans le besoin. À la fin de ce mois de ramadan, il faut qu'on remarque un changement de comportement dans la vie quotidienne des tous les croyants musulmans.

**Ituri : 25 décès en l'espace de trois mois dans la prison centrale de Mambasa (société civile).** Depuis le mois de janvier jusqu'à mars 2022, en moyenne 3 prisonniers meurent par semaine dans cette maison carcérale, située à plus ou moins 165 km de Bunia, chef-lieu de la province. Un rapport indique que des pensionnaires sont soumis d'une part aux multiples formes de torture et traitements inhumains et d'autre part à un régime alimentaire maigre.

**Nord-Kivu : la méningite sévit dans le territoire de Walikale.** « C'est une zone de santé d'accès difficile : Walikale, Itebero et Kibua, c'est dans la forêt. Il y a beaucoup de structures qui sont dans la forêt, on a aussi beaucoup de carrés miniers parsemés dans la forêt où il faut faire des jours et des jours de marche pour atteindre là où il y a la population ; ce qui fait que quand des structures comme ça sont contaminées, ça nous demandera beaucoup d'efforts pour protéger la population. Ce qui fait qu'on doit aller vite investiguer et prendre en charge correctement la population, et s'il s'agit de vacciner, on vaccine également ». le coordonnateur du PEV au Nord-Kivu, rassure, par ailleurs, qu'une grande partie de la population de la province est immunisée contre cette maladie.

**Kasaï-Oriental : début des travaux de construction et modernisation de l'Université officielle de Mbiji-Mayi.** La première étape des travaux de modernisation qui va s'étaler sur une année consiste en l'érection des bâtiments devant abriter une dizaine d'amphithéâtres, quelques homes pour les étudiants, ainsi que les salles de restauration. Le gouvernement congolais a déjà financé la première étape des travaux, sans plus de détails.

**Kongo-Central : des charançons perturbent la quiétude des habitants de Soyo et Sep Congo.** Ces charançons sont attirés par une quantité importante de tourteaux entreposés dans les dépôts de l'entreprise Trans gazelle, précisent plusieurs sources. Malgré les opérations de désinsectisation que mène parfois cette entreprise, la situation reste la même et la vie est toujours difficile dans ce coin. Le coordonnateur provincial de l'environnement reconnaît la situation et promet d'effectuer une descente dans cette société, pour lui proposer d'autres insecticides et méthodes de désinsectisation pouvant aider à chasser ces charançons.

#### Lundi 4 avril.

**Beni : plus de 2000 ménages de déplacés de guerre vivent sans assistance à Oicha.** Le bourgmestre de cette commune rurale, qui a livré cette information, indique que ces personnes sont venues de l'Ituri et de certaines agglomérations du territoire de Beni notamment Watalinga et Beu-Manyama. « Ce sont 2208 ménages qui sont accueillis par la population d'Oicha », a-t-il affirmé. 193 autres ménages sont recensés dans d'autres sites, et constituent « une charge qui demande une assistance. ». Il plaide auprès des partenaires du gouvernement, pour une assistance multiforme en faveur de ces déplacés dont la plupart vivent dans des familles d'accueil.

**Kinshasa : la FEC craint l'instauration d'une nouvelle nomenclature des taxes dans le secteur des télécommunications.** Dans un communiqué, la FEC a estimé que ces nouvelles rémunérations sont de nouvelles taxes qui frappent ce secteur. Pour certains experts, cette mesure du gouvernement ne pourra pas entraîner des conséquences sur le pouvoir d'achat des Congolais. Il ajoute : « La question, elle se pose en ces termes : l'Etat n'a pas créé par nature les nouvelles taxes, mais l'Etat a créé, parce que cela revient dans toutes les législations, les lignes de revenu pour un organisme public qui est l'autorité de régulation de poste et télécommunication ».

**Nord-Kivu : la région de Beni confrontée à la présence d'engins explosifs,** révèle une ONG locale, c'est ce qu'a révélé l'ONG Action concrète pour la lutte anti-mines (ACOLAM), à l'occasion de la journée internationale contre les mines antipersonnel, célébrée ce lundi 4 avril. D'après cette organisation des efforts sont en train d'être fournis pour sensibiliser les communautés à adopter certains comportements en cas de découverte de ces engins de la mort, grâce à l'appui du service anti-mines de la Monusco. Elle rappelle que la ville et le territoire de Beni ont fait l'objet, il y a quelques mois, d'attaques à la bombe et au colis piégé qui ont causé des morts et des blessés.

**Lomami : une usine de fabrication d'huile d'arachide voit le jour à Kabinda.** D'après la « Fondation Jean Baptiste Nkongolo », cette usine va produire dans cette phase d'essai, 500 litres d'huile par semaine (100 bidons de 5 litres) D'après le technicien de l'usine, l'huile d'arachide produite est déjà certifiée par l'Office congolais de contrôle (OCC). L'installation de cette usine de fabrication d'huile d'arachide va permettre aux agriculteurs de la région de multiplier la production et de vendre sur place les produits de leurs champs à cette usine.

**Grève à l'ESU: un accord trouvé entre le Gouvernement et le banc syndical.** C'était à l'issue de la rencontre de la commission paritaire gouvernement-banc syndical, samedi 2 avril à Kinshasa. Mais le mot d'ordre de la levée ou non de la grève sera donné à l'issue de la restitution à la base, a précisé l'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa (APUKIN). Le Réseau des associations des professeurs des universités et instituts supérieurs du Congo (RAPUCO) avait relancé la grève sèche et générale jeudi 24 mars sur toute l'étendue du territoire de la République démocratique du Congo (RDC), deux semaines après l'avoir suspendue.

**Kwilu: un réseau d'ONG de défense de droits de l'homme plaide pour l'abolition de la peine de mort.** Au sortir de leur réunion, tenue le 2 avril, le coordonnateur du Réseau des associations de défense de droits de l'homme et des abolitionnistes de la peine de mort au Kwilu explique : « Sur le plan des textes, il n'y a que le code pénal congolais qui ne veut pas s'adapter à la constitution qui en fait a déjà abrogé la peine de mort. Nous demandons à l'Etat congolais qui continue à observer le moratoire de fait d'abolir carrément la peine de mort de textes juridiques dans la pratique. C'est ça notre point de vue ». En attendant, il espère que « le tribunal militaire de garnison de Kikwit écouter la voix des abolitionnistes en abolissant la peine de mort dans ses prononcés ».

**Beni : 13 civils tués dans une nouvelle attaque des ADF à Masambo,** à une dizaine de kms du poste frontalier de Kasindi. Le président de la nouvelle société civile congolaise du secteur Ruwenzori, révèle qu'hormis les treize civils tués lors de cette attaque, plusieurs autres personnes sont portées disparues dont des enfants. Les assaillants ont également incendié une dizaine de maisons et pillé des biens de la population. Dans la nuit du 2 au 3 avril, deux autres civils ont été tués et 4 enfants pris en otage par des hommes armés dans le village Kikingi, toujours dans le secteur Ruwenzori. Des dégâts matériels importants ont été également enregistrés lors de cette attaque.

**Lualaba: 7 morts dans le déraillement d'un train dans le territoire de Lubudi.** Le bilan provisoire est de sept morts et quatorze blessés. Une équipe de médecins a déjà quitté Lubudi et se dirige vers le lieu de l'accident. Cet accident ferroviaire est le deuxième en l'espace d'un mois dans le territoire de Lubudi. Le premier qui s'était produit le mois dernier au village Kitenta à 19 kms de Lubudi centre avait causé la mort de 73 personnes et les blessés étaient au nombre de 128 personnes. La SNCC avait indiqué que, ceux qui étaient à bord des wagons étaient des clandestins, car ils ne devraient pas se retrouver sur un train marchandises.

**Butembo : une association culturelle appelle à la solidarité les communautés pour stopper le M23.** Le vice-président de l'Association culturelle Kyaghanda Yira ville de Butembo estime que cette résurgence du M23 est «un sabotage avec une mission d'agression de la partie Est de la RDC ». Il souligne que l'armée a besoin de la collaboration de la population pour mettre fin aux aventures de ces rebelles du M23 dans le Rutshuru. **Nord-Kivu : « psychose » à Bunagana à la suite de la présence des rebelles du M23 dans la région.** D'après le chef de groupement de Jomba, la situation n'est pas du tout rassurante dans la région. Les habitants qui avaient pris l'initiative de regagner les villages après les affrontements en début de la semaine dernière sont repartis le 3 avril à la suite des rumeurs faisant état d'une « probable reprise des affrontements ». Le président de la société civile de Bunagana affirme pour sa part que, les activités socio-économiques tournent à 5%. Un calme apparent s'observe du côté de Rutshuru centre, mais toute l'attention des habitants reste focalisée vers Bunagana.

**Maniema : mort d'un détenu évacué tardivement de la prison centrale de Kindu vers un hôpital.** Un détenu malade, évacué le 2 avril, de la prison centrale de Kindu, sur ordre du gouverneur de province est décède ce le 3 avril à l'hôpital général de référence de Kindu. Une évacuation obtenue après le soulèvement de ses amis détenus, qui le voyaient dépérir faute de soins médicaux dans une prison dépourvue de presque tout. Ce soulèvement est intervenu après celui des prisonniers de la prison de Kasongo la semaine dernière, après le décès d'un détenu. Pour les autorités des prisons de Kindu et de Kasongo, le problème reste pendant. Jusque-là, ces prisons ne sont toujours pas approvisionnées en médicaments.

**Désengorgement des prisons : « Il ne sera plus question de détenir à la prison centrale de Makala des prévenus ».** Pour la ministre, il ne sera plus question de détenir à la prison centrale de Makala des prévenus. Seuls les condamnés y seront incarcérés. Sur 8.889 personnes incarcérées à Makala, 4271 sont des détenus en situation préventive. Plusieurs anomalies sont décelées dans les registres tenus par les magistrats. Il y a environ 2.030 prévenus qui attendent leurs dernières décisions au niveau des cours et tribunaux et il n'y a que 2.026 condamnés qui sont en train de purger leur peine. Sur la population carcérale de la prison Centrale de Makala, on a plus de 6.000 qui ne connaissent pas encore leur sort. « C'est pourquoi, j'ai demandé aux deux procureurs généraux de mener des inspections pour désengorger la prison centrale de Makala. Je l'ai dit parce que, le gouvernement dépense beaucoup d'argent pour des personnes qui peuvent être condamnées ou libérées ».

**La CENI publie les listes provisoires des candidats gouverneurs dans les 13 provinces concernées.** Les cent et deux candidatures au poste de gouverneur dans les 13 provinces concernées par l'élection ont été publiées par la CENI. La province de l'Ituri qui attendait aussi connaître ses candidats à cette élection n'a pas été retenue suite à l'état de siège qui y a été instaurée par le gouvernement congolais depuis le 3 mai et prorogé jusqu'à ce jour. Cette publication ouvre la voie à la période de contentieux des candidatures selon de la loi électorale. A cet effet, le calendrier réaménagé de la CENI, prévoit du 4 au 5 avril, le dépôt des recours en contestation des listes provisoires devant les cours administratives d'appel. Le traitement des contentieux aura lieu du 6 au 12 avril, tandis que du 13 au 17 avril, les cours administratives enverront des notifications des arrêts à la CENI.



**Boende : des bandits insécurisent la ville, le gouverneur promet de sévi.** Nuit et jour, précisent nos sources, des jeunes incontrôlés, munis d'armes blanches, circulent ouvertement à travers la ville. Ils s'attaquent aux passants, jusqu'à les blesser, et leur ravissent de l'argent, des vivres ou autres biens de valeur. Le gouverneur de la province, a annoncé le 2 avril des mesures draconiennes pour mettre fin à ce phénomène.

**La pénurie du carburant dans les stations de Kinshasa perturbe les activités des Kinois,** ce lundi 4 avril. Nombreux n'ont pas pu se rendre à leurs lieux de service faute de transport alors que d'autres ont déploré la hausse des prix des moyens de transport. C'est depuis le samedi dernier que plusieurs stations-services sont à court de carburant dans la ville de Kinshasa. Depuis ce matin, les files de véhicules sont longues devant les points de vente.

**Le CICR dote l'hôpital général de Beni d'un bâtiment pour la prise en charge des blessés par armes.** Selon le médecin directeur de cet établissement, ce bâtiment va permettre d'améliorer les conditions de prise en charge des blessés par armes, soignés dans une fréquence variant entre vingt et quarante blessés chaque mois dans cette structure sanitaire. Ce bâtiment a été financé à hauteur de trente-neuf mille dollars américains.

**Beni : appel à ne pas respecter les journées ville morte décrétée par certains mouvements citoyens.** Certains groupes de pression et mouvements citoyens ont appelé à une série des journées ville morte pour protester contre la condamnation le 1<sup>er</sup> avril dernier de treize militants de la Lucha par le tribunal militaire de garnison de Beni. Pour le président de la société civile de la ville de Beni, la démarche actuelle doit être celle d'interjeter appel contre la décision du premier juge. Malgré l'appel à la ville-morte ce lundi, les activités se sont déroulées normalement dans la ville de Beni. Néanmoins, des groupes de jeunes ont tenté de manifester dans certains quartiers de la ville.

**Tanganyika : une nouvelle aérogare inaugurée à l'aéroport de Nyunzu.** Dans une intervention faite lundi 4 avril, le député national, Emmanuel Mukundi, indique que ce bâtiment estimé à plus de 30 millions de FC (15 000 USD) a été construit sur fonds propre constitué des économies faites sur ses émoluments.

**Les chefs des sociétés pétrolières en RDC rassurent : il n'y a pas rupture de stock de carburant.** « Il n'y a pas de pénurie, en tout cas pas aujourd'hui, parce que nous avons suffisamment des produits pour livrer le marché. Donc il n'y a pas d'inquiétude. Ce qui s'est passé, c'est qu'à un moment donné, le stock était trop bas. Apparemment l'information a circulé. Il y a eu la panique en ville. Les clients se sont précipités sur les points de vente. Il y en a qui ont fait du stock et cela a tari le stock dans les stations. Ce problème est maintenant dépassé », a affirmé le directeur général de SEP Congo. Mais la situation sur le marché international complique la tâche des pétroliers. Les prix à la pompe devraient bouger.

## Mardi 5 avril.

**Une motion d'information au Sénat sur le manque de carburant.** La sénatrice du Front commun pour le Congo, Francine Muyumba exige des ministres de l'économie et des hydrocarbures à apporter des explications claires sur ce manque de carburant notamment dans la ville de Kinshasa. Le président du Sénat l'encourage à saisir le bureau du Sénat par écrit afin d'inviter rapidement les ministres concernées avant que le pays ne soit totalement paralysé par manque de carburant.

**Kinshasa : une motion de défiance contre le ministre de l'Intérieur déposée à l'Assemblée nationale,** initiée par le député Didier Lutundula Okito. «Le ministre de l'Intérieur s'est substitué à l'autorité d'exécutifs provinciaux et des assemblées provinciales en s'ingérant dans les institutions provinciales, causant l'instabilité constitutionnelle dans plusieurs provinces du pays notamment au Sud-Kivu, Kongo-Central. Le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur est allé plus loin, jusqu'à sursoir les pentières des assemblée provinciales, usurpant ainsi le pouvoir du Chef de l'Etat et du Premier-ministre », a déploré le député Lutundula Okito.

**Nord-Kivu : l'insécurité et l'inaccessibilité de certaines zones empêchent l'intervention des organisations de lutte contre les engins non explosés.** Selon la chargée de programme de du service de lutte anti-mines des Nations-Unies (UNMAS), l'insécurité, le manque de logistique ainsi que le manque des routes praticables freinent leurs interventions rapides sur le terrain. Les difficultés liées au manque des financements, qui limite selon eux, l'exécution et l'accomplissement de leurs objectifs de nettoyage et déminage dans les zones post-conflits qualifiées de haut-risque, ont également été évoqués par les organisations de lutte contre les mines et les engins non explosés.

**Kananga : l'ONG FMMDI dénonce la mise à l'écart d'une candidature féminine aux élections des Gouverneurs,** et vice-gouverneurs dans 14 provinces de la RDC. La directrice de l'ONG Femme main dans la main pour le développement intégral qualifie cette pratique d'une politique d'exclusion qui n'encourage pas le combat de la femme pour la gestion de la chose publique. Selon la CENI, les voies de recours sont prévues pour les personnes dans la course qui ne se retrouvent pas sur la liste publiée.

**Bintou Keita à propos du PDDRC-S : « Les attentes des communautés sont grandes ».** «Le PDDRC-S a fait naître les espoirs de paix. Les combattants capturés ne peuvent pas être éligibles au PDDRC-S. Il faut vraiment insister sur cet aspect parce qu'au fond, ce dont on a besoin, c'est un processus volontaire.. Mais, les combattants capturés suivent des parcours différents afin de renforcer ce qui est central : les objectifs stratégiques de stabilisation » a recommandé la cheffe de la Monusco. Elle promet la disponibilité des Nations Unies à soutenir le gouvernement dans la matérialisation de ce programme. **Adoption du plan stratégique national du programme DDRC-S.** Ce plan stratégique national, a expliqué le coordinateur du Programme de désarmement démobilisation relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S), constitue la feuille de route pour l'opérationnalisation du programme. A travers lui, la visée est de parvenir à un relèvement communautaire, la relance économique, la cohésion sociale et la stabilisation de toute la partie Est de la RDC. Pour la matérialisation du PDDRC-S, l'UE, l'UA, la Grande Bretagne, la Chine, le Japon, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement ont unanimement garanti leur soutien pour le bien-être de communautés longtemps meurtries par les affres de la guerre.

**Ituri : bouclage à Mongwalu, 14 suspects interpellés et 29 sacs de chanvre saisis.** La société civile locale salue cette action de la police qui vise à réduire les cas de banditisme et l'infiltration des miliciens de la Codeco dans cette entité. Ce bouclage a été organisé depuis samedi dans le but de lutter contre le phénomène « Nganda ya bangi » devenu très fréquent dans la zone. Le bourgmestre de Mongwalu, Jean-Pierre Bikilisende, affirme que des dispositions sont prises pour décourager cette pratique. Il exhorte la population à la vigilance et à dénoncer tous les réseaux des suspects qui collaborent avec des hommes qui sèment l'insécurité dans la zone.

**Ituri : attaque des ADF à Idowu, 5 morts.** L'ONG de défense des droits de l'homme indique que les victimes sont des hommes en quête de vivres de survie de leurs familles. Selon la même source, une autre attaque de ces rebelles contre un convoi des véhicules a été déjouée samedi matin par les Fardc dans la même localité.

**Ituri : 3 membres de la Task Force libérés par la Codeco,** après 48 jours de captivité, dans le territoire de Djugu.

Ce sont le général des Fardc Germain Katanga, le président de l'Union des associations culturelles pour le développement de l'Ituri, Janvier Bin Ekwale et le chauffeur de cette délégation de la Task Force. Des tractations se poursuivent en vue d'obtenir la libération des autres otages. Des sources indiquent qu'il y aurait des divergences entre les différentes factions de la Codeco. Ce qui retarderait le processus.

**Haut-Katanga : 13 corps calcinés dans un accident de bus à Kambove.** « Il s'agissait d'un bus avec des passagers en provenance de Likasi. Le bus est entré en collision avec un autre mini bus qui provenait de Lubumbashi rempli de marchandise à 55 kms de Lubumbashi dans le territoire de Kambove. Le bus a commencé à prendre feu pendant qu'à l'intérieur il y avait encore des passagers. Quelques-uns se sont échappés, mais les autres étaient coincés à l'intérieur, le feu s'est répandu partout", a indiqué l'administrateur du territoire.

**Des files d'attentes toujours observées devant les stations-services à Kinshasa.** Si cette situation perdure, c'est parce que les quelques stations qui ont pu se ravitailler le lundi n'ont pas reçu une quantité suffisante d'essence. Ajouter à cela, plusieurs personnes achètent des quantités énormes pour faire des provisions. **Matadi : pas de pénurie de carburant mais les conducteurs prennent des dispositions pour remplir leurs réservoirs.** Toutes les autres stations-services sont ouvertes et opérationnelles ce 5 avril. Pourtant, la journée de lundi 4 avril a été la plus difficile pour se ravitailler en carburant. Le Kongo-Central n'a pas de soucis de rupture de carburant. C'est la population qui panique et s'agglutine dans les stations-services pour se ravitailler en carburant.

**Ituri : au moins 10 morts à la suite d'explosions des mines antipersonnel en 2021.** Selon les Organisations anti-mines de la province de l'Ituri, la situation des mines et engins explosifs est très préoccupante surtout en territoire d'Irumu. C'est pourquoi la population doit être formée à l'identification des mines antipersonnel, pour prévenir d'autres conséquences fâcheuses, dans ce contexte d'insécurité dans la province. Le président de la société civile indique que les risques restent permanents à cause de la présence des ADF dans la région.

**Mbuji-Mayi : les agents de la MIBA manifestent pour l'obtention de la totalité de leur salaire.** La direction générale affirme qu'il s'agit d'un mal entendu étant donné que le banc syndical n'a pas transmis fidèlement les clauses des négociations conclues dans les réunions avec l'employeur. Toutefois, le directeur général demande aux agents d'être calmes car les instructions viennent d'être données à la banque pour libérer la totalité des salaires de chaque agent.

**Kongo-Central : controverse autour de 5 000 FC pour l'enseignement à distance.** Le nouveau directeur de la province éducationnelle Kongo-Central précise : « les 5 000 FC que les établissements scolaires demandent aux parents pour asseoir l'enseignement à distance dans les provinces ne sont pas une invention des directeurs provinciaux de l'éducation ni des sous-proved ». Cette déclaration a pour but de dissuader ceux qui envisageraient des manifestations publiques pour s'opposer au paiement de ces frais, « Ces frais ressortent dans la note circulaire du ministre de l'EPST et sont entérinés par le gouverneur de province ». Il invite donc les parents à soutenir cette innovation qui permettra aux élèves d'étudier quelles que soient les circonstances.

**Rutshuru : Patience Mushid invite la population à collaborer étroitement avec l'armée et la police.** Le commissaire divisionnaire de la Police nationale congolaise a lancé cet appel lors de sa visite effectuée le 3 avril à Kiwanja. L'objectif de cette descente était de « réarmer moralement les policiers et évaluer leurs besoins en vue leur fournir les moyens nécessaires devant leur permettre de sécuriser la population contre les éléments du M23 ».

**François Beya transféré à Makala.** Selon les sources proches de l'Agence nationale des renseignements (ANR), le dossier de l'ancien conseiller spécial en matière de sécurité du Président de la République sera transféré à l'Auditorat militaire qui pourra solliciter auprès de la Haute Cour militaire la fixation pour jugement. L'ANR a mis fin à la garde à vue prolongée de près de deux mois dans ses installations de François Beya.

**La situation sécuritaire et humanitaire à Rutshuru est préoccupante, selon le député Jean-Baptiste Kasekwa.** Selon lui, il y aurait trente-huit mille familles déplacées répertoriées par la société civile seulement dans le Rutshuru et qui vivent dans des mauvaises conditions. Il appelle le gouvernement à organiser d'urgence une assistance humanitaire dans la région. Il fustige la prise en charge des militaires dans ces zones d'opération qui est quasi inexistante.

**Sud-Kivu : la population de Bugorhe va avoir accès à l'eau potable grâce à l'intervention d'un opérateur économique.** Un lot de plus de 520 tuyaux PVC a été fourni dimanche 3 avril à la demande du comité local de gestion de l'eau de Bugorhe. Selon les autorités locales, c'est plus de cent quarante-quatre milles habitants qui n'ont pas accès à l'eau potable depuis près de trois ans. D'après les habitants de ce secteur, le manque d'eau potable à Bugorhe est à la base des maladies hydriques, les accidents de circulation et l'insécurité sur les femmes et enfants.

Ce lot des tuyaux PVC a coûté près de vingt-cinq mille USD à un opérateur économique, membre de la FEC.

**Rose Mutombo annonce des sanctions contre des magistrats qui se compromettent dans l'exercice de leur fonction.** La ministre de la Justice, s'est rendu compte du dysfonctionnement entre les réalités sur le terrain et de celles des registres des magistrats. En même temps, elle annonce qu'elle va élargir ses visites d'inspection à toutes les prisons du pays, pour « mettre fin aux anomalies décelées dans les milieux de détention ». Quelques magistrats de parquet de Kinshasa sont dans les viseurs de la ministre. Ils auraient eu tort de s'évertuer à envoyer à Makala des personnes en situation préventive, sans procès ni condamnation. Cela a comme conséquence la surpopulation des maisons carcérales.

**Maniema : la zone de santé de Salamabila a besoin des spécialistes en radiographie et échographie.** Selon le médecin chef de zone de santé de Salamabila, c'est depuis presque deux ans que l'hôpital général de référence de Salamabila dispose d'un appareil de radiographie et échographie qui chôment faute de spécialistes. Ce dernier ajoute que pour les examens de la radio, les malades sont toujours transférés à Bukavu au Sud-Kivu.

**Mercredi 6 avril.**

**Ituri : un Casque bleu népalais tué dans une attaque contre la Monusco,** le Conseil de sécurité réclame une enquête. Cette attaque contre des Casques bleus de la Monusco par des membres présumés de la milice de la Codeco a eu lieu à Bali, dans le territoire de Djugu. « Le Secrétaire général rappelle que les attaques contre les soldats de la paix des Nations Unies peuvent constituer un crime de guerre. Il appelle les autorités congolaises à enquêter sur cet incident et à traduire rapidement les responsables en justice ». Le Conseil de sécurité a réitéré sa

condamnation de tous les groupes armés opérant dans le pays. Ils ont appelé tous les acteurs à mettre fin à la violence et à leurs violations et abus des droits humains internationaux et du droit international humanitaire.

**Procès du meurtre des imams à Beni: le chef des ADF cité comme commanditaire.** Devant les juges, le prévenu Ismael Ukumu a révélé qu'Amin Osman et Djamali Moussa ont été tués par un commando de l'ADF. L'accusé, de nationalité ougandaise, a également précisé que ce meurtre a été commandité par Moussa Seka Baluku, numéro un de ce groupe armé. Dans sa déposition, le logisticien de la rébellion de l'ADF a ajouté que leur chef reprochait aux deux infortunés de lui avoir escroqué la somme de 50 000 USD. Une version rejetée par la partie civile, représentant la communauté islamique. Elle assure que les deux imams tués ont été menacés plusieurs fois par les rebelles ADF pour leur prise de position publique contre l'activisme de cette rébellion.

**Ituri : Catherine Russel visite les sites des déplacés pour s'imprégner de la situation humanitaire.** La directrice exécutive de l'Unicef, s'est ensuite rendue à Djugu, plus précisément au site des déplacés de Rhoe où vivent plus de soixante-dix mille personnes qui ont fui les exactions de la milice Codeco. Elle a voulu s'imprégner de la situation humanitaire dans la zone. Selon les comités de déplacés, ils vivent dans des conditions difficiles. Plus de trente mille enfants en âge scolaire ne vont pas à l'école depuis au moins quatre ans. Elle a été aussi au site de Bule qui compte plus de soixante mille personnes dont plus de la moitié sont des enfants. Ils ont demandé à leur hôte de faire le plaidoyer auprès du gouvernement pour la « restauration immédiate de l'autorité de l'Etat dans leurs milieux d'origine pour mettre fin à leur calvaire ». Elle a clôturé son périple au centre d'encadrement des enfants sortis des groupes armés à Dhele.

**Beni : destruction d'une quarantaine de roquettes des Fardc.** Le chargé des opérations du Service de l'action anti-mines des Nations Unies (UNMAS) à Beni a expliqué que ces munitions peuvent constituer un danger pour la population en cas notamment d'incendie. Il a également indiqué que ces munitions ont été ramassées pendant les opérations militaires dans la brousse. La destruction de ces munitions s'inscrit dans le mandat de la Monusco.

**Tanganyika : Bintou Keita à Kalemie pour évaluer le processus de retrait de la Monusco.** Avec le Gouverneur de province intérimaire, les discussions ont tourné autour des questions liées à la coopération pour le développement du Tanganyika après le retrait de la Monusco de la province, à la justice transitionnelle et à la cohésion sociale entre communautés. « Pour pouvoir pérenniser l'action de la Monusco, il n'y a qu'une seule conclusion qui a été prise de continuer avec la collaboration étroite entre les différentes forces et services du gouvernement ainsi que les organisations des Nations-Unies qui pourront rester sur place afin de s'assurer de l'effectivité de cette pacification », a indiqué le gouverneur intérimaire.

**Nord-Kivu : une mission des agences de l'ONU à Rutshuru pour évaluer les besoins humanitaires.** Elle regroupe le Programme alimentaire mondial (PAM), le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) et la Monusco. L'objet de cette descente sur le terrain est d'évaluer les « besoins et éventuellement identifier les bénéficiaires potentiels ».

**Beni : les 13 militants de la Lucha condamnés interjettent appel à la cour militaire du Nord-Kivu.** Les militants de la Lucha, condamnés à 12 mois de servitude pénale principale par le tribunal militaire de garnison de Beni, se sont opposés à leur condamnation au premier degré. Ces sources précisent que le dossier sera transmis au greffe de la cour militaire du Nord-Kivu pour que cette dernière statue en deuxième ressort. Ce recours en appel suspend immédiatement l'exécution de la peine prononcée au premier degré.

**Lualaba : enterrement des victimes de l'accident ferroviaire de Buyofwe.** Les victimes de l'accident ferroviaire survenu à Buyofwe, le 3 avril, dans le territoire de Lubudi (Lualaba), ont été enterrées le 4 avril. Les blessés sont, les uns, soignés sur place, les autres seront transférés à l'hôpital général de la Cimenkat à Lubudi-centre.

**Nord-Kivu : l'armée reprend plusieurs positions tenues par le M23 dans la région de Runyoni et Chanzu.** L'armée pilonne depuis le matin les collines de Runyoni et Chanzu en vue d'y déloger les rebelles du M23 qui occupent cette région stratégique depuis au moins deux semaines. La société civile de la région salue cette progression de l'armée et espère que, leurs positions seront consolidées pour favoriser le retour des populations.

**Promotion de la production locale en RDC : le Premier Ministre lance les activités de l'atelier de confection des tenues militaires.** Le Premier Ministre a salué la matérialisation de ce projet « qui s'inscrit dans la politique de son gouvernement qui multiplie des stratégies pour permettre au pays de résister aux chocs extérieurs en misant sur l'intensification de la production locale ». Le Chef du gouvernement a, par ailleurs, rassuré que les initiatives du genre seront déployées dans d'autres secteurs de la vie nationale.

**Butembo : des journalistes sont formés à la mobilisation communautaire sur la vaccination contre la COVID-19.** Cette formation vise à dissiper la rumeur sur le vaccin contre cette maladie, en outillant les journalistes sur la manière de concevoir des messages de sensibilisation à l'adhésion à la vaccination contre la COVID-19. Les rumeurs autour du vaccin contre cette maladie ont réduit la mobilisation de la communauté à se faire vacciner.

**Sud-Kivu : accalmie sur plusieurs fronts grâce au Programme de réduction de violence communautaire de la Monusco.** Le Programme de réduction de violence communautaire de la Monusco porte ses fruits. A travers ce programme, la Monusco a offert aux ex-combattants et jeunes à risque, des activités génératrices de revenus et la formation professionnelle. Il a mis à la disposition des communautés locales, l'adduction d'eau potable et l'éclairage public. La plupart des combattants des groupes armés et d'autres jeunes à risques sont réinsérés au sein de leurs communautés, grâce à ce programme. Du coup, soutient l'administrateur du territoire de Kalehe, sur le terrain il s'observe une accalmie dans plusieurs parties de la province du Sud Kivu depuis quelques mois.

**Ituri : le sud d'Irumu dégarni des ADF grâce aux opérations militaires conjointes UPDF-Fardc.** Depuis le lancement des opérations conjointes contre les rebelles des ADF, vers la fin du mois de janvier dernier en Ituri, un retour des déplacés dans certains milieux s'observe au sud d'Irumu. C'est notamment dans les chefferies de Banyari Tchabi et Bahema Boga où certains paysans ont repris leurs activités champêtres, mais pas dans les fins fonds de ces entités où les ADF sont encore visibles. La société civile demande aux forces de la coalition « d'intensifier les opérations pour chasser définitivement ces rebelles qui occupent encore certains villages ».

**Affaire François Beya: le collectif « Free François Beya » dénonce un vice de procédure dans son transfèrement à Makala.** « S'il faut légaliser l'arrestation de François Beya, ramenez-le devant le Parquet général et le Parquet Général va devoir instruire un dossier, et si le parquet trouvait qu'effectivement ce qui lui a été reproché s'avère vrai, il va fixer l'affaire devant le juge et il sera transféré à la prison ! », a martelé le coordonnateur du collectif « Free François Beya ».

**Lubumbashi : des militants de l'Unafec réclament violemment la réhabilitation de Jean Longange.** Les jeunes de l'Union nationale des fédéralistes du Congo, ont violemment protesté, le 5 avril à Lubumbashi, contre la reconnaissance de Bertin Kanunu au poste du président de ce parti en lieu et place de Jean Longange. Cette protestation a dégénéré, paralysant les activités socio-économiques dans certains coins des communes de Kenya et de Kamalondo. C'est dans la soirée que le calme est revenu. Il y aurait deux personnes tuées.

**Kasaï-Oriental : la police porte plainte contre des motocyclistes qui ont saccagé un sous-commissariat.** Le commandant du district Est de la PNC, s'insurge contre le comportement des motocyclistes qui ont passé à tabac mardi un élément de la Police de circulation routière. Ce dernier avait arrêté un motocycliste pour mauvais stationnement. S'en est suivi une altercation entre les policiers et d'autres motocyclistes, venus prendre le parti de leur pair, causant ainsi plusieurs dégâts matériels dans les rangs de la police nationale congolaise. Le commandant, condamne le saccage du sous-commissariat de Bonzola qui n'était pas concerné par ces altercations.

**Ituri : 25 cas de peste bubonique dont 2 décès notifiés à Rethy.** On compte également, plus de mille sept cents personnes contacts qui sont sous surveillance, a déclaré, le 5 avril, le chef de la division provinciale de la Santé à Bunia. 12 zones de santé notamment dans les territoires de Djugu, Mahagi et Aru sont affectées par cette maladie, transmise par les rats porteurs des puces. Il a appelé la population à observer les normes sanitaires requises.

**Tshikapa : sensibilisation des femmes et des jeunes sur la gouvernance locale.** Clôturées le 5 avril, ces activités étalées sur 6 jours ont été initiées dans le cadre du projet sur la gouvernance participative autour de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette résolution s'appuie sur la jeunesse, la paix et la sécurité. Les jeunes ont demandé la mise sur pied d'un conseil provincial de la jeunesse afin que ces derniers puissent continuer à collaborer avec le gouvernement dans le cadre de la gouvernance participative locale.

**Tshopo : un officier militaire accusé de tracasseries à Isangi.** L'administrateur du territoire, accuse un commandant de la force navale de rançonner les navigants sur la rivière Lomami et qu'il s'est également érigé en chef coutumier, jugeant les affaires qui ne relèvent pas de sa compétence. Il recommande que cet officier militaire soit relevé de ses fonctions et envoyé ailleurs.

**Ituri : 7 miliciens Codeco abattus et onze blessés dans les combats avec les Fardc à Bali.** Ces hommes armés avaient installé leurs positions dans ce coin pour piller les véhicules et rançonner les passagers sur la route nationale numéro 4, affirment les mêmes sources. Un casque bleu est mort et sept militaires des Fardc blessés à l'issue des affrontements avec ces miliciens. L'armée affirme avoir incendié le camp de fortune de ces hommes armés.

**Kwilu : près de 14 000 personnes vaccinées contre la COVID-19.** Selon le médecin coordonnateur du Programme élargi de vaccination « nous pensons que la province du Kwilu va atteindre en moyenne plus de 50% de la population qui sera vaccinée ». Cette campagne de contre le coronavirus a été lancée le 25 mars dernier.

**Maniema : l'Université Mapon veut se positionner comme leader de la recherche appliquée et de l'innovation technologique en Afrique subsaharienne.** Grâce à ses infrastructures imposantes et ses équipements didactiques et informatiques répondant aux normes internationales, l'Université Mapon organise la faculté des sciences économiques et de gestion ainsi que la faculté des sciences de l'ingénieur ou de polytechnique, avec 4 départements. Elle dispose de plusieurs laboratoires pour la pratique de ces étudiants qui se disent satisfait. L'Université Mapon a une capacité d'accueil de plus de quatre mille étudiants dont près de quatre cents peuvent loger dans quatre homes bien équipés.

**Beni : la Monusco finance la réhabilitation d'une route pour faciliter l'évacuation des produits agricoles.** Evalués à 85 000 USD, les travaux de réhabilitation de cette route de desserte agricole, longue de 9 kms, permettront aux habitants d'évacuer leurs produits agricoles vers les centres de consommation. Les travaux ont consisté à l'élargissement de la route, l'exécution des fossés et de canalisation des eaux, de rechargement pour mettre fin aux bourbiers, la construction des ouvrages d'arts, des ponts et des caniveaux. « Nous avons recruté les jeunes à risque, les ex-combattants et des femmes vulnérables. Ces jeunes constituaient un danger dans le milieu parce qu'il n'y a pas d'emploi ici. Certains allaient voler dans les champs d'autrui. Quand nous avons encadré ces jeunes, ils ont bénéficié de leurs salaires et de ce projet ».

**Jeudi 7 avril.**

**Deux machines de la SNEL à l'arrêt à Inga : plusieurs quartiers de Kinshasa et Haut- Katanga dans le noir.** « A la centrale d'Inga 2, nous avons 2 groupes qui sont à l'arrêt. Nous croyons que d'ici lundi au plus tard l'un des groupes va déjà revenir. Tandis que le deuxième nécessite les travaux de visite de la machine. Ça peut prendre un peu plus de temps, nous comptons 3 ou 4 semaines».

**Les élus nationaux de Lubumbashi appellent à la paix et à la réconciliation.** Au cours de cet échange, les élus de Lubumbashi ont exprimé au président de la Chambre basse du Parlement leur inquiétude sur la cohabitation difficile entre l'ensemble des populations « venues d'ailleurs et qui ne peuvent plus vivre ensemble parce qu'ils ne s'entendent pas», qui risque de les dépasser au niveau du Katanga et surtout à Lubumbashi. Pour ce faire, ils ont suggéré la mise en place d'une mission pour circonscrire le problème et voir ce qui doit être fait.

**Le Président Félix Tshisekedi attendu au Kenya.** Pendant son séjour, il est prévu un tête-à-tête entre les deux présidents et la signature du traité d'adhésion de la RDC dans la Communauté économique de l'Afrique de l'Est. La délégation congolaise par le biais du ministre des Affaires étrangères, du Ministre de l'Agriculture et celui de la Pêche et Élevage vont signer un accord de coopération dans le secteur agricole entre Nairobi et Kinshasa.

**Sud-Kivu : la Monusco lance à Minembwe un projet pour rapprocher les communautés locales.** Plus de 200 personnes recrutées dans différentes communautés tribales réhabilitent les routes de desserte agricole par la méthode de haute intensité de la main d'œuvre. L'objectif est de favoriser la « cohabitation pacifique et permettre la libre circulation des personnes et leurs biens dans la zone ». Le 1<sup>er</sup> axe à réhabiliter est entre Minembwe et Mikenge, long de 27 kms et entre Minembwe et le Point Zéro vers Fizi centre long de 20 kms. Les Banyamulenge, Bafuliru, Babembe, Banyindu passent ainsi des moments ensemble, se parlent et créent un environnement de paix.

**Sud-Kivu : « couper le financement des groupes armés » pour la réussite du programme DDRC-S, recommandent les experts.** D'après l'expert dans les questions de paix et sécurité, il faudra développer une intelligence pour dénicher les tireurs de ficelles qui appuient les groupes armés. Pour y arriver, il faudra impliquer la population locale, les leaders d'opinions ainsi que toutes les parties prenantes pour mettre fin à l'action nocive de ces tireurs de ficelles. 80 % des groupes armés au Sud-Kivu sont concentrés autour des sites miniers. Cela sous-entend qu'il y a des aspects économiques qui constituent le principal mobile des activités des

groupes armés. C'est une particularité dont il faudra tenir compte dans l'opérationnalisation du programme au Sud-Kivu.

**Ituri : l'Unicef intervient en faveur de plus de 700 000 enfants affectés par les conflits armés.** Selon le rapport du bureau de l'Unicef en Ituri, 2 700 000 déplacés en Ituri souffrent de malnutrition. Parmi eux, plus de 100 mille enfants de moins de cinq ans sont atteints de malnutrition sévère et aigüe. En 2021, l'Unicef a construit ou réhabilité des infrastructures sanitaires notamment dans certains sites de déplacés. Ce qui a permis la prise en charge médicale de plus de 71 000 déplacés. Plus de 16 000 enfants malnutris ont été soignés dans 15 zones de santé. Il a également construit 34 sources d'eau, 120 latrines et 71 stations de lavage de mains. Unicef a construit de plus de 30 écoles et a instauré l'enseignement à distance en faveur d'environ 100 000 enfants.

**Equateur : lancement du projet « Child RDC » pour une gestion à base communautaire des forêts.** Ce projet concerne la gestion à base communautaire des terres et forêts dans les paysages du Grand Kivu et des lacs Tumba à l'Équateur et Mai-Ndombe de la province portant le même nom. Il est financé par le Fonds mondial pour l'Environnement à hauteur de 13 millions de dollars américains pour une période de 5 ans. En effet, la province de l'Equateur, dans l'Ouest de la RDC, renferme une variété des lacs et rivières, des marécages et terres humides, des tourbières et autres ressources. Toutes ces ressources naturelles jouent un rôle essentiel dans le climat et l'hydrologie planétaire. Le projet vise donc à étendre la gestion de ces ressources aux communautés riveraines, notamment celles des territoires de Bikoro, Lukolela à l'Equateur et de Kiri dans le Mandombe. Ces communautés sont appelées, entre autres, à la conservation des forêts et à l'utilisation durable des terres, suivant le plan intégré de l'aménagement du territoire. Elles sont conviées aussi à assurer la conservation de la biodiversité et la séquestration du carbone. En contrepartie, le projet prévoit des activités alternatives : « Tout travail mérite salaire. Les paiements environnementaux sont de paiements de certaines incitations aux paysans pour les encourager à conserver. Par exemple, l'achat d'un moulin, on fournit du petit bétail aux communautés ».

**Mai-Ndombe : différentes couches sociales dressent le profil du prochain gouverneur.** D'une manière générale, tout ce monde veut à la tête de cette province, quelqu'un qui va booster le développement de cette partie du pays qui n'a pas encore connu le décollage. « Le candidat à Mai-Ndombe doit être un combattant aguerri, ayant une moralité approuvée et une compétence avérée susceptible de répondre au credo du peuple d'abord ».

**Le ministre Okende annonce le partenariat avec Ethiopian Airlines pour compenser les difficultés de Congo Airways.** Le ministre des Transports annonce « un accord de partenariat stratégique a été conclu avec le groupe Ethiopian Airlines qui décide de mettre à disposition de Congo Airways, 7 avions de nouvelle génération qui pourront permettre à l'avionneur national de relancer le vols nationaux et internationaux en défiant même cette fameuse liste noire de l'Union européenne dans laquelle la RDC a été logée depuis plus de trois décennies. Ce partenariat stratégique engendre la compagnie Air Congo dans laquelle la RDC dispose de 51% des parts contre 49% pour Ethiopian Airlines ».

**Retard dans la paie des primes des policiers à Bukavu : la situation bientôt décañtée.** « Et dans certains coins, nous devons revenir à l'ancien système qui est la paie manuelle. Alors mettre tout ce système là en place, c'est ce qui pose problème. Donc, je pense que dans les jours à venir, ce problème sera résolu », a rassuré le commissaire général adjoint de la police nationale congolaise en charge des ressources humaines.

**Ituri : 15 000 élèves privés d'école dans le territoire de Mambasa à la suite de l'insécurité.** C'est depuis plus d'une année que plusieurs agglomérations de la chefferie de Babila Babombi dans le territoire de Mambasa sont la cible d'attaques des rebelles des ADF. Ces attaques sont suivies des pillages, meurtres et incendies de maisons des civils ainsi que des installations sanitaires, indiquent des sources locales. Au moins soixante écoles dans les entités de Lukaya Makumo, Njiapanda et Makiki ne fonctionnent pas à cause de cette insécurité.

**Kinshasa: la FEC sensibilise sur l'apport des femmes dans le secteur minier.** La finalité de cette journée d'informations et d'échanges, d'après la FEC, est d'inciter les écolières, étudiantes, toutes les femmes, et les parents à encourager la junte féminine à s'intéresser aux activités minières en RDC. La maire de Kolwezi, encourage les femmes à se fédérer pour créer des coopératives minières et à s'impliquer aussi dans l'artisanat minier.

**Nord-Kivu : une « avancée significative » des Fardc sur les lignes de front contre le M23.** Les Fardc maintiennent leur pression sur le M23 dans la région de Tchanzu et Runyoni, dans le groupement de Jomba, territoire de Rutshuru.

**C'est depuis le mercredi 6 avril que l'armée a lancé une offensive contre ces rebelles.** A chaque bataille, les Fardc gagnent du terrain et l'ennemi recule. Toutes les crêtes autour de Runyoni et Chanzu où l'ennemi a mis son poste de commandement, les Fardc les ont récupérées presque toutes. Lentement mais sûrement, nous avançons vers les objectifs. Tout ce que nous pouvons demander à la population, c'est de continuer à appuyer l'armée.

**Beni : la MONUSCO échange avec la population de Masambo sur les mécanismes visant leur protection.** La localité avait fait l'objet d'une attaque des ADF la nuit de dimanche 3 à lundi 4 avril, faisant plusieurs morts. La mission a pu se rendre compte des stigmates de cette attaque, avec les restes des maisons, boutiques et pharmacies calcinés. La délégation a rencontré le commandant des Fardc, les autorités civiles. Ils ont discuté sur la situation qui prévaut ainsi que les dispositions à prendre pour que pareille attaque ne se reproduise plus.

**Ituri : le général Johnny Nkashama visite les localités le long du lac Albert, jadis contrôlées par les miliciens.** Dans un meeting, le gouverneur de province a déclaré que depuis l'instauration de l'état de siège, plusieurs efforts ont été déployés par le gouvernement pour la restauration de l'autorité de l'Etat dans ce coin. Les militaires ont été renforcés à Bogoro où se trouve un état-major des Fardc pour traquer tous ces groupes armés et à Kasenyi il y a une base de la force navale. Désormais, pour le gouverneur, le développement du milieu constituait sa priorité.

**Une mission du ministère de la Défense pour harmoniser les relations entre civils et militaires.** La mission a pour but de redynamiser le service en charge des relations entre civils et militaires dans les provinces du Nord et Sud Kivu ainsi que dans l'Ituri. Elle va recueillir les avis de différentes couches de la population sur la l'armée nationale. Les militaires également seront consultés, indique, le conseiller du ministre. Pour lui, s'il existe des brebis galeuses qui ternissent l'image de l'armée, au sein de la population existent aussi de mauvais citoyens. Au final, il est question de bâtir la confiance entre la population et son armée.

**La société civile pour les poursuites contre des responsables indexés dans le bradage des ressources forestières.** Plus de dix organisations de la société civile œuvrant dans le secteur des ressources forestières exigent des poursuites judiciaires et administratives à l'endroit des responsables indexés dans le dernier rapport de l'IGF sur les « allocations et cessions des concessions forestières ». Ces organisations exigent l'annulation immédiate des titres incriminés, et le recouvrement forcé, avec pénalités, des taxes dues à l'Etat Congolais. C'est le 1er avril dernier que le ministère de l'Environnement a rendu public ce rapport dans lequel six anciens ministres de l'Environnement sont indexés.

**Maniema : l'OMS remet des matériels de lutte contre la COVID-19 à la division provinciale de la santé.** Ces matériels sont composés de kit de prélèvement, d'un congélateur, un réfrigérateur, un ordinateur de bureau et onduleur, les cartouches Genxpert pour le test rapide de diagnostic COVID-19 ainsi que des consommables médicaux, ... cette dotation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des activités de lutte contre le coronavirus dans la province du Maniema qui compte à ce jour un cumul de 404 cas de corona virus avec 9 décès .

**Plaidoyer pour la protection de la biodiversité en RDC.** En RDC, des acteurs de la société civile sont appelés à décourager la corruption dans le secteur forestier. Les participants à ces assises ont plaidé pour l'application des textes légaux en la matière et des sanctions aux contrevenants. Ils ont également encouragé la sensibilisation et la dénonciation des activités illicites dans le secteur forestier, en renforçant les capacités des opérateurs judiciaires ainsi qu'en redynamisant l'administration publique.

**Nord-Kivu : huit morts après une explosion dans un bar au camp militaire de Katindo, à Goma.** Les mobiles de l'explosion ne sont pas encore connus pour l'instant. Parmi les victimes figurent un lieutenant-colonel, un capitaine des Forces armées de la RDC, et la propriétaire du bar.

**Elections 2023 en RDC : les deux scénarios possibles de la société civile.** Premier scénario : il y a le respect du délai constitutionnel pour que les élections s'organisent en 2023. Dans cette hypothèse, il reviendra à la société civile de prendre des stratégies d'appropriation de ce processus et de veiller à ce que le processus électoral soit réellement démocratique et transparent. Deuxième scénario : l'hypothèse de l'impossibilité d'avoir les élections en 2023. Alors il faudra penser comment éviter au pays le chaos : « Plusieurs personnes parlent de table ronde, les autres parlent de dialogue. Il y a un besoin réel pour qu'on puisse organiser une rencontre nationale qui va regrouper toutes les forces politiques et les forces vives de la République »

**Vendredi 8 avril.**



**La détention de François Beya est « illégale et irrégulière », dénonce Human Rescue.** « L'organisation nationale des promotions, protections et défense des droits de l'homme de la RDC, Human Rescue, dénonce la détention illégale et irrégulière de M. François Beya à la prison centrale de Makala ». Me Wenga demande aux autorités judiciaires de légaliser l'arrestation de François Beya en le déférant devant un parquet général, conformément à l'article 18 de la Constitution. Pour lui, François Beya devrait être « immédiatement » libéré.

**Manifestation anti état de siège : HRW appelle à la libération des militants de Lucha arrêtés à Beni.** Dans un communiqué de presse publié, jeudi 7 avril, cette organisation de défense des droits de l'homme estime que la condamnation de ces militants « est un rappel amer de la manière dont les autorités militaires utilisent l'état de siège et les tribunaux militaires pour réprimer toute critique pacifique dans l'Est du pays ». En effet, les 12 militants de Lucha ont été condamnés le 1er avril dernier à douze mois de servitude pénale principale par le tribunal militaire de garnison de Beni, pour désobéissance aux lois de la République pour avoir manifesté le 11 novembre 2021 contre la douzième prorogation de l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri.

**Kinshasa : Le MDVC dénonce la violation des droits de plus de 600 agents de la société Phoenix.** Le Mouvement d'Elites pour la Démocratie et le Vrai Changement (MDVC) affirme que les 600 travailleurs ont perdu l'espoir de recouvrer plus de huit mois de salaires impayés. Et en dépit de tout ce qu'ils ont fait comme démarche pour rentrer dans leur droit, rien n'a abouti jusque-là. Il cite parmi les structures saisies par ce parti dans cette affaire, la Commission nationale des droits de l'homme et l'Assemblée nationale, à travers sa commission affaires sociale. Son souci que « toutes ces entités saisies puissent aider à recouvrer les droits de ces six cents employés ».

**L'office des routes juge illégale l'attribution de sa concession à un particulier à Uvira par le ministre des Affaires foncières.** L'Office des routes a fait savoir que la lettre du ministre, viole la loi foncière en attribuant cette concession à un particulier alors que l'arrêt et le jugement de la Cour de cassation en faveur de ce service public sont inattaquables. Dans une correspondance du 2 mars, adressée à l'Office des routes, le ministre a instruit le Conservateur des Titres immobiliers d'Uvira d'assurer à la partie Henis Butoyi, une jouissance paisible de cette propriété, arguant que « l'Office des routes n'a pas payé les redevances annuelles dues à l'Etat pendant 25 ans ».

**Bintou Keita: «Le départ de la Monusco ne signifie pas la fin de la coopération des Nations-Unies avec la province du Tanganyika ».** La cheffe de la Monusco répondait ainsi aux participantes de cette formation qui ont exprimé le désir que « les agences, fonds et programmes du système des Nations-Unies continuent à créer un espace de rencontre pour les femmes des médias ». Vingt-deux femmes des médias ont été formées, pendant deux jours, par ONU-Femme, sur le genre et les questions d'abus sexuelles.

**Clôture des activités de célébration des droits de la femme.** « Pendant le mois de mars de cette année, plusieurs activités ont été réalisées pour promouvoir les femmes. C'est notamment l'organisation des foires de l'entreprenariat féminin où les femmes ont fait des démonstrations et présentations des résultats de leur travail dans le cadre du programme sur l'autonomisation de la femme ; des sensibilisations sur les droits de la femme ; des ateliers sur les stratégies de lutte pour l'amélioration des conditions de la femme. Nos réflexions pendant le mois de mars ont tourné autour des questions de savoir : Comment faire sortir la femme de la dépendance économique afin qu'elle devienne autonome ? Comment amener la femme à plus d'estime de soi et limiter sa chosification par la communauté », a souligné la ministre du Genre, Famille et Enfant.

**Lubero: plus de 2500 déplacés sans assistance à Kamandi (société civile).** Ces déplacés ont besoin de vivres, d'habits et d'autres biens de première nécessité. Ils sont majoritairement venus du territoire voisin de Walikale où ils avaient fui les affrontements entre les groupes rebelles NDC Rénové de Guidon et AFPP/AP de Kabido.

**Nord-Kivu: 18 pêcheurs Congolais arrêtés par les marins Ougandais au lac Edouard,** sont actuellement détenus dans la prison ougandaise de Katwe. Les Ougandais leur reprochent d'avoir violé les frontières liquides et de pêcher illicitement dans les eaux territoriales ougandaises. Au mois de février dernier, trente autres pêcheurs Congolais de Vitshumbi avaient été arrêtés et dix pirogues saisies par la marine Ougandaise, au même motif.

**Nairobi : Félix Antoine Tshisekedi signe le traité d'adhésion de la RDC à la communauté de l'Afrique de l'Est.** Le président de la République Félix Antoine Tshisekedi a signé ce vendredi 8 avril le traité qui autorise la RDC d'entrer par la grande porte dans la communauté de l'Afrique de l'Est. C'était lors d'un sommet extraordinaire à Nairobi au Kenya. La cérémonie s'est déroulée en présence des chefs d'Etat de cette communauté. **En adhérant à l'EAC, la RDC aspire aux relations fondées sur la paix et la sécurité**

(**Tshisekedi**). Dans son discours devant ses homologues, le Chef de l'Etat congolais a ajouté, dans cet ordre d'idées, que le peuple congolais renouvelle son engagement légendaire d'une politique de bon voisinage qui constitue un des axes majeurs de la politique étrangère et régionale. Pour lui, en signant le traité régissant la communauté de l'Afrique de l'Est, la RDC renouvelle ses engagements « à œuvrer de toutes ses forces pour le développement de la Communauté notamment par l'optimisation de l'exploitation de nombreux atouts économiques de nos pays respectifs et des opportunités de coopération insuffisamment exploitées qu'ils offrent pour le bien-être de nos populations. »

**Explosion à Goma : bilan revu à 6 morts, l'émotion encore vive au camp Katindo.** L'explosion survenue dans ce bistrot, non loin du parquet militaire dans la commune de Karisimbi, a fait six morts et quinze blessés, selon un bilan provisoire qui revoit à la baisse le nombre de morts. Les premières enquêtes menées sur la scène du drame, révèlent qu'il s'agirait d'une bombe artisanale. Mais le doute plane encore sur l'auteur présumé de cet acte. **Explosion à Goma : l'ASADHO appelle les autorités à la vigilance.** Au lendemain de l'explosion Asadho invite ces autorités à interdire l'ouverture des bistrots dans des camps militaires. « Un débit de boisson ne peut pas se trouver dans un camp militaire. Un camp militaire ne peut pas être un lieu où on accède n'importe comment »

**Ituri : retour au bercail de plus de 10 000 personnes déplacées de Kobu et Lipri.** Le chef de secteur de Walendu Djatsi, précise que presque la moitié des habitants ont regagné leur milieu. Mais toutes leurs maisons ont été détruites. Certains retournés ont érigé de tentes, d'autres dorment dans des églises ou encore à la belle étoile. Les habitants s'adonnent uniquement aux travaux des champs. Le marché est très timide. On y trouve quelques vivres et certains produits de première nécessité comme le sel, le sucre, le savon et l'huile. Le chef de secteur de Walendu sollicite l'intervention du gouvernement et des humanitaires en faveur de ces personnes sinistrées.

**Assemblée nationale: des députés conditionnent le projet route-rail Kinshasa-Brazzaville par la finalisation du port de Banana.** Le ministre du Plan explique : « Le port en eaux profondes de Banana prendra 3 ans pour sa construction par phase tandis que le pont route-rail Kinshasa-Brazza est prévu pour 5 ans avec démarrage probable en 2023. Le port en eau profonde de Banana devrait prendre fin en 2025 alors que le pont route-rail devrait prendre fin en 2028 ». Les trois autres projets de loi de ratification votés par les députés concernaient la convention entre la Belgique et la RDC sur le transfèrement des personnes condamnées, la convention d'entraide judiciaire entre les deux pays, l'adhésion de la RDC au Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale.

**Nord-Kivu : Des combats intenses entre Fardc et M23 aux alentours de Tchanzu.** C'est depuis la nuit de jeudi dernier que les Fardc ont repris le contrôle de la colline de Chanzu à l'issue des violents combats contre les rebelles du M23. Chanzu et Runyoni sont deux collines stratégiques dans la région de Jomba, situées dans un triangle frontalier entre le Rwanda, l'Ouganda et la RDC. «La reconquête est déjà acquise et l'armée est en train de nettoyer toute la zone et poursuivre l'ennemi dans les profondeurs».

**Equateur : la société civile appelle à la déchéance du gouverneur.** Le président de la société civile de l'Equateur accuse le gouverneur de poser des actes qui entravent le développement de la province. «La société civile exige que le gouverneur Bobo Boloko soit relevé de ses fonctions pour donner l'occasion à la province de décoller », a indiqué Fabien Mungunza. Il recommande également au gouverneur incriminé de libérer les députés provinciaux, les journalistes et activistes des droits de l'homme, gardés en taule. Pour le porte-parole du gouvernement provincial : «Si le gouverneur gère mal la province comme dit le cadre de concertation, c'est aux députés de constater cette mauvaise gouvernance et de sanctionner le gouverneur. Au cas contraire, est une distraction ».

**Sud-Kivu: une plate-forme d'associations des jeunes appelle les autorités à mettre plus de moyens dans la sécurité.** La Synergie des associations des jeunes pour l'éducation civique, électorale et la promotion des droits de l'homme(SAJECE) estime qu'il est grand temps que les autorités investissent des moyens suffisants dans le secteur de la sécurité afin que la population retrouve la stabilité. 24 personnes ont été tuées et 11 enlevées tandis que 27 maisons ont été la cible des bandits armés en mars dernier. A cela s'ajoutent les braquages des véhicules.

**Bandundu : le prix du ciment passe de 23 000 à 32 000 franc Congolais.** « C'est de Kinshasa qu'est venue cette augmentation. Et nous, on est contraint de suivre le rythme pour avoir un petit intérêt », explique un commerçant.

**Samedi 9 avril.**

**Beni : la Monusco sensibilise sur la bonne collaboration entre les forces de défense et la population.** Le but est de recréer un climat de confiance entre les populations, les Fardc et les forces de sécurité pour un environnement plus protecteur. Le major Chainga a insisté sur le fait que le retour de la paix dans le territoire de Beni passe par la collaboration entre la population qui doit fournir les informations et les forces de défense et de sécurité, qui les exploitent pour mieux la protéger. Le premier acteur de la protection des civils, c'est la population elle-même.

**Idiofa : 10e cas de vindicte populaire, 3 maisons incendiées et plusieurs bêtes pillées.** Trois maisons ont été incendiées, celles d'un père et de ses deux fils accusés de sorcellerie, puis des bêtes pillées par un groupe de jeunes au village Ndungu situé dans le secteur de Kalanganda à Idiofa (Kwilu). Il s'agit du dixième acte de vindicte populaire à Idiofa en l'espace de trois mois.

**Maniema : libération de 41 détenus à la faveur de la grâce présidentielle,** dont 31 de la prison centrale de Kindu et 10 autres de la prison de Kasongo, ont été remis en liberté jeudi 7 avril, au bénéfice de la grâce présidentielle, d'après le procureur général près la cour d'appel de Maniema, Albert Kashama Ndi Biteketa.

**Equateur : le cadre de concertation provincial de la société civile désavoué par sa base.** Le manque de confiance mutuelle et la fin du mandat sont les raisons qui ont milité pour le désaveu des membres du cadre de concertation. Ce retrait de confiance concerne toute la coordination, a affirmé le premier vice-président du cadre de concertation provincial, élu par ses pairs président du comité de crise. Un comité de crise a été mis sur pied par trois des composantes du cadre de concertation dont la SOCIPEQ, la SOCICO et le REDIC. Il a pour mission de conduire la transition et d'organiser l'assemblée générale électorale.

**Goma : la SYLAM sensibilise sur le danger des mines et engins non explosés.** La Synergie de lutte anti-mines (SYLAM) précise qu'il existe plusieurs types d'engins explosifs qui représentent un danger pour la population. Il s'agit de mines terrestres, de restes explosifs de guerre, de bombes artisanales, car toutes ces catégories d'explosifs tuent. « Si vous voyez des minutions qui ressemblent souvent aux objets que nous utilisons, si vous voyez de sacs abandonnés, des jouets abandonnés, tous les éléments montés avec de fil conducteur, Il ne faut pas le toucher. Alerte le chef de quartier, le chef de la police ou le service de déminage pour venir traiter le problème ».

**Butembo : la société civile lance un appel de fonds pour solder le paiement de la construction d'un pont intercommunal.** Cet ouvrage d'importance capitale pour ces communes a coûté vingt et un milles USD. Il a été réalisé en partie grâce aux cotisations des habitants et des parents d'une école riveraine, sur initiative d'une sœur religieuse, directrice de cette école. Cependant, les initiateurs du projet, n'arrivent pas à solder le compte du constructeur de l'ouvrage, le reste étant estimé à au moins 8 000 USD. D'où l'appel de fond d'un dollar par ménage vivant dans cette commune, pour solder le paiement dû au constructeur du pont métallique.

**Beni : UNMAS forme des militaires sur le danger des mines et engins explosifs improvisés.** « C'est dans le cadre du mandat de la Monusco que le Service de l'action anti-mines des Nations unies a été sollicité pour donner une formation axée sur la détection des engins explosifs improvisés pendant les combats, le comportement à adopter, comment faire le rapport et comment nous pouvons intervenir ». Cette formation vise en priorité les militaires, « d'autant plus que la menace maintenant sont les bombes artisanales piégées, placées dans la brousse et qui font beaucoup de victimes ».

**Ituri : 8 morts à la suite d'une nouvelle incursion des présumés ADF près de Komanda.** Des présumés rebelles ADF ont surgi à 17 h au village de Pakulu. La majorité des habitants de ce village sont des agriculteurs et des taximen motos qui aident à l'évacuation des produits vivriers. Les assaillants ont ouvert le feu. Trois personnes sont mortes sur place et leurs corps ont été acheminés ce samedi 9 avril matin à Otmaber. Les corps des cinq autres civils traînent encore dans la brousse, la population étant en débâcle, d'après les mêmes sources.

**Le gouvernement va prendre des "mesures adéquates" pour pallier la pénurie de carburant.** Dans son compte-rendu, le porte-parole de l'exécutif national, a indiqué qu'« à l'instar de tous les pays du monde, confrontés aux conséquences du conflit russo-ukrainien, le Premier ministre a rappelé au Conseil des ministres que la RDC est également exposée aux perturbations dans l'approvisionnement des produits pétroliers, avec un risque direct sur les prix des produits alimentaires ainsi que sur le cout de transport des biens et des personnes ».

**Nord-Kivu : environ 40 000 déplacés vivent sans assistance humanitaire à Rutshuru.** « Les populations se retrouvent à Rutsiro et à Ntamugenga, dans les écoles et églises. Aucune assistance jusqu'aujourd'hui n'a été

donnée à ces populations qui n'ont rien. Elles n'ont, ni eau, ni nourriture, ni abris. Pendant cette période très pluvieuse dans nos milieux, la population est exposée à toutes intempéries ». Le groupement de Jomba et ses environs connaissent plusieurs mouvements de déplacement de populations depuis deux semaines.

**Deux syndicats s'opposent après la suspension du directeur général intérimaire de l'OGEFREM.** Pour sa part, le président national du syndicat Union pour la paix sociale (UPS), estime que Blaise-Pascal Banzwa, le permanent syndical de l'Office de gestion et du fret maritime (OGEFREM) ne doit pas se substituer au Conseil d'Etat. Seule, cette institution est qualifiée pour juger de l'irrégularité ou pas de la décision d'un ministre ou d'un premier ministre. Il a affirmé pour sa part que le directeur général intérimaire de l'OGEFREM, Olivier Manzila a commis des fautes graves et que le ministre des Transports a agi sur ordre du Premier ministre pour le suspendre. Il lui est notamment reproché des « actes de vandalisme et violences corporelles sur les agents et cadres ». Parmi les griefs, figure aussi l'arrêt brusque du travail et des services au sein de cet établissement public.

**Nord-Ubangi : des inspecteurs de l'enseignement menacent de boycotter l'ENAFEP.** Le Syndicat national des inspecteurs de l'enseignement au Congo (SYNIECO) menace de boycotter les activités de l'Examen national de fin d'études primaires (ENAFEP) de 2022. « Notre constat a été qu'après évaluation, toutes les recommandations n'ont jamais été prises en compte ». Parmi les revendications des inspecteurs, adressées au Premier ministre, il y a la signature de la grille barémique des primes, les primes d'itinérance, la réactivation des inspecteurs sans salaires depuis décembre 2021, ainsi que le paiement de tous les intervenants aux éditions de TENAFEP 2020 et 2021.

**Kasumbalesa se dote d'un conseil urbain de la jeunesse.** Le président de cette structure d'encadrement de la jeunesse Jean Luc Kayamba promet de mettre à profit son mandat à l'unité intercommunautaire, le vivre-ensemble et de s'investir sur cette question pour demander aux autorités du pays de créer beaucoup d'emplois pour de nombreux jeunes de Kasumbalesa.

**Nord-Kivu : le village Mungo sous occupation du M23 (Société civile).** Ce village est situé à 10 kms de Bunagana du groupement Jomba. La conquête de ce village s'est effectuée sans beaucoup de combats. Les rebelles continuent de garder toutes leurs positions conquises, notamment Chanzu, Runyoni, et Bugusa Chengerero.

**Kwilu : la société civile se réjouit de l'installation d'une permanence du parquet à Kilembe.** L'existence de ce parquet secondaire va contribuer à réduire le taux de vindicte populaire.

Le procureur général du parquet près la cour d'appel du Kwilu, Bernardin Nyami a installé, le 31 mars dernier, une permanence du parquet près le tribunal de paix de Gungu à Kilembe, chef-lieu du secteur portant le même nom, située à plus de 150 kilomètres de la cité de Gungu. L'objectif, selon lui, est de rapprocher les populations, les plus éloignées des instances judiciaires.

**Ce parquet secondaire va couvrir quatre secteurs dont Ngudi, Kilembe, Khondo et une partie de Lozo.** Le président de cette structure, salue cette initiative et pense que les populations vont recourir à ce parquet secondaire au lieu d'appliquer la vindicte populaire. « Nous avons toujours plaidé pour que ces coins du territoire de Gungu puissent être couverts par une justice, ces coins les plus éloignés où il y a plus des cas de vindicte populaire ». Par ailleurs, il sollicite que cette initiative d'ouverture de parquet secondaire puisse s'étendre à d'autres secteurs éloignés des instances judiciaires.

#### **Dimanche 10 avril.**

**L'inhumation des victimes de l'accident du pont Maï-Ndombe prévue dimanche 10 avril à Kinshasa.** Les trois députés provinciaux du Kwilu et les six autres compatriotes décédés par accident sur le pont Maï-Ndombe le 17 mars dernier, seront inhumés ce 10 avril 2022. Les corps seront exposés à l'espace vélodrome dans la commune de Kintambo à Kinshasa et l'inhumation interviendra le même dimanche au cimetière nécropole entre terre et ciel.

**Kinshasa : signature d'un contrat de construction de la route Kasomeno-Kasenga-Tchalwe.** Les travaux de construction de cette longue route de 270 km vont durer trois ans. Le Ministre d'Etat, parle d'un important projet qui va régler le problème de congestion du trafic, et ajoute que : « c'est un projet que nous avons déjà mené à son terme qui va permettre aux opérateurs de faire les économies en termes de délai, en termes de longueur à

accomplir pour atteindre le premier port en eau profond qui est le port de Dar-es-Salam. Je voudrais dire aussi que c'est un projet intégrateur ».

### **L'adhésion de la RDC à l'EAC offre un corridor de circulation de l'Est de l'Afrique vers l'Ouest (Experts).**

Les mots du Président ougandais Yoweri Museveni, lors de cette cérémonie, suffisent pour comprendre la grandeur de l'évènement. « 60 ans que j'attends ce moment », s'est-il exclamé. Conscient surement des enjeux économiques qu'offre l'arrivée du géant francophone. Au-delà de ses vastes richesses en ressources minérales et autres, du poids de sa population, un marché d'environ 80 millions des consommateurs selon les experts, la RDC, occupe une position géographique très stratégique. Située au cœur de l'Afrique, elle partage des frontières avec cinq des sept Etats membres de l'EAC. Avec la libre circulation des biens et des personnes, les pays de l'Afrique de l'Est pourront facilement accéder à l'Ouest et à l'Océan Atlantique en passant par la RDC. **Les défis.** Cela demandera d'investir dans les infrastructures au vu de l'état actuel des routes et des chemins de fer congolais. Pour autant, bien que le traité ait été signé le 8 avril, peu des choses vont changer tout de suite. Le parlement congolais doit encore ratifier les lois et règlements de l'EAC avant leur entrée en vigueur.

**Kinshasa : des feux de signalisation implantés au même carrefour que le robot roulage provoque un conflit de régulation de la circulation.** L'inventeur des robots en RDC, Thérèse Kirongozi sollicite la délocalisation des feux de signalisation érigés, depuis quelques semaines, au carrefour pont Cabu (Kinshasa) et qui fonctionnent concomitamment avec le robot roulage. D'après elle, il est inconcevable d'avoir deux technologies sur un même carrefour pour réguler la circulation routière. Elle en appelle à l'intervention des autorités compétentes.

**Kongo-Central : sit-in des femmes de Boma contre les propos « injurieux » d'un député national.** Ces femmes ont déclaré protester contre les propos « dégradants, injurieux et humiliants », que le député Adrien Poba a, selon elles, tenu à l'endroit de Marie Josée Niongo Nsuami, maire de Boma, le 29 mars dernier sur les antennes de sa chaîne de télévision. Pour ces femmes, ces propos touchent non seulement à la maire mais aussi à toutes les femmes. Pour Adrien Poba, son passage sur les ondes était pour dénoncer la gestion, selon lui, « calamiteuse » de Boma durant 13 ans par la maire Marie-Josée Niongo Nsuami.

**Ituri : 6 morts à la suite d'incursions des ADF dans trois localités.** Il s'agit des villages Mangwalo, Mutunanze et Apakola, situés au cœur de la forêt dans la chefferie de Walesse Vonkutu (Ituri). Des sources concordantes attestent que ces rebelles ont également brûlé treize habitations. Le village de Mangwalo est complètement consumé par le feu. Toute la population de ces entités a trouvé refuge à Otmaber sur la route nationale numéro 4 (RN4) où se trouve. L'armée indique qu'elle poursuit la traque des ADF dans la région de l'Ituri.

**Nord-Kivu : le M23 se retire de quelques positions pour « permettre au gouvernement de reconsidérer leurs revendications ».** Des sources concordantes constatent le retrait du M23, dans la nuit du 9 au 10 avril, de quelques positions où il se trouvait lors des combats avec l'armée. Dans un communiqué, la direction de du M23 affirme "se retirer" de ses positions offensives, afin "de permettre au Gouvernement Congolais l'organisation d'un dialogue franc et fructueux ». Dans le même communiqué, le M23 exprime son intention de remettre au Comité International de la Croix rouge (CIRC) tous les soldats des Fardc capturés sur la ligne de front.

**Nord-Kivu : 30 personnes arrêtées dans une opération de bouclage à Goma.** La Police nationale congolaise et la Police militaire ont mené une opération de bouclage la nuit de samedi à dimanche 10 avril dans un quartier de Goma (Nord). A l'issue de cette opération, trois armes AK 47 et quatre motos ont été saisies, cinq soldats incontrôlés des Fardc ont été arrêtés ainsi que 25 civils dont 11 rwandais en situation irrégulière en RDC. Cette opération dite « ciblée » s'est déroulée précisément dans le quartier Bojovu, au nord de la ville de Goma, dans la commune de Karisimbi. L'objectif était de « démanteler les réseaux des criminels ».

**Beni : les Fardc actionnent le 'bataillon canine' dans les patrouilles de combat.** « Ces chiens ont détecté plusieurs bombes artisanales sur l'axe Luna-Komanda, nous avons maintenant jugé bon de faire des patrouilles de combat dans la ville de Beni pour essayer de détecter encore les probables bombes artisanales posées par-ci et par-là par l'ennemi. C'est une question de stabiliser la ville », a indiqué le porte-parole de l'armée dans la région.

**Kwilu : les frais des épreuves de l'Examen d'Etat fixés à près de 60 USD.** Les frais de participation aux épreuves hors-session et la session ordinaire pour l'exercice 2021-2022 sont officiellement fixés à 67 000 FC (33,5 USD) pour la période hors-session et de 50 000 FC (25 USD) pour la session ordinaire pour les élèves

finalistes de la province du Kwilu. Ces frais sont fixés dans un arrêté pris samedi 9 avril par le gouverneur de province.

**Lomami : début des travaux de réhabilitation du pont Mishi qui relie les provinces de Sud-Kivu, Maniema et de Lomami.** Construit à l'époque coloniale, le pont Mishi est hors d'usage depuis bientôt 5 ans à la suite de son délabrement, affirme la société civile locale. Craignant un effondrement de ce pont, construit à l'époque coloniale, les conducteurs de gros camions déchargeaient souvent leurs marchandises avant de traverser le pont et les rechargeaient, après la traversée. La rénovation du pont Mishi va désenclaver la région et permettre des échanges commerciaux avec les provinces de Maniema et de Sud-Kivu. Les travaux prendront quatre mois et ils sont financés par le Fonds d'entretien routier (FONER) à hauteur de 82 000 USD.

**Mai-Ndombe: la réhabilitation du pont Nzalenkanda fluidifie la circulation à Inongo (Maire).** Ce pont réhabilité par l'Office des voiries et drainage avec le financement du Gouvernement central à travers le Fonds d'entretien routier (FONER), est un ouvrage essentiel à la circulation dans la ville. Le pont Nzalenkanda relie les quartiers Ville-basse et Mbo Wemba. A la suite de sa vétusté, il a été mis hors d'usage par les autorités, coupant ainsi la circulation entre ces deux quartiers pendant plusieurs mois. Le pont Nzalenkanda, tel que réhabilité, mesure 8,50 mètres sur 8. Il a une capacité de charge de 20 tonnes. Les travaux de sa réhabilitation ont duré trois mois et leur coût total s'élève à cent quatre-vingt mille dollars américains.

**Rien ne marche en RDC, déplore Martin Fayulu.** L'opposant Martin Fayulu dénonce la corruption qui gangrène le pays. L'économie, le social et la sécurité ne marchent pas. Il n'y a pas d'eau, pas d'électricité, et pas de routes en bon état, a-t-il poursuivi. Il a aussi épingle le non-respect des droits de l'homme à l'Équateur, en fustigeant l'arrestation des acteurs politiques, des droits humains et des médias. Commentant l'actualité de la politique nationale, Martin Fayulu s'est insurgé contre l'adhésion de la RDC à la Communauté économique des pays d'Afrique de l'Est (EAC). Pour lui, en signant cette adhésion, le Chef de l'Etat a plutôt donné carte blanche à la balkanisation économique du pays.

**Haut-Katanga : le président de l'assemblée provinciale promet la libération des motocyclistes arrêtés.** Plusieurs motocyclistes ont été arrêtés le 29 mars après des échauffourées qui ont éclaté au centre-ville de Lubumbashi avec la police. Ces motocyclistes s'insurgeaient contre la décision de la mairie leur interdisant de « circuler avec leurs engins au centre-ville ». Le président de l'assemblée provinciale a assuré qu'il ne sera plus question pour les agents de l'ordre « de tracasser les motocyclistes ». Il leur a demandé de travailler dans les limites fixées par l'autorité urbaine. Ils promettent qu'ils continueront à plaider pour l'atténuation de cette mesure.

#### **Lundi 11 avril.**

**Augmentation du prix du carburant à la pompe n'est plus à éviter, selon les pétroliers,** a déclaré le président du regroupement des sociétés pétrolières privées. Il annonce « d'intenses pourparlers » au début de cette semaine entre le gouvernement et les pétroliers pour décider du prix qui sera fixé « pour permettre à tout le monde de continuer à travailler normalement ».

**Procès 100 jours : la Cour de cassation fixe l'audience publique de pourvoi en cassation ce lundi.** Le président de l'UNC et ancien directeur de cabinet du Chef de l'Etat poursuit son séjour médical en Europe, après avoir été condamné par la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe à 13 ans des travaux forcés. Il ne s'agit pas du tout d'un troisième round ou troisième degré du procès. La procédure est essentiellement écrite partant des requêtes aux mémoires des parties. La Cour de cassation ne va pas juger le fond ni les faits pour lesquels le président de l'UNC a été condamné. A ce niveau, le juge de cassation étant juge des décisions judiciaires, il va simplement juger l'arrêt rendu par la Cour d'appel de la Gombe qui a condamné Vital Kamerhe à 13 ans de prison, s'il est conforme au droit. **Procès de 100 jours : la Cour de cassation casse l'arrêt de la cour d'appel condamnant Kamerhe.** Au cours d'une courte audience à huit clos ce lundi, les juges ont motivé leur décision par le fait que l'arrêt d'appel était entaché des vices de procédure. En fait, la Cour d'appel avait continué à juger Kamerhe pendant que celui-ci avait refusé sa composition et avait déjà saisi la Cour constitutionnelle. La Cour de cassation estime que la cour d'appel de Kinshasa/Gombe a violé l'article 104 du code de procédure pénale, en examinant le dossier alors qu'il n'était pas en état. L'affaire est renvoyée devant la cour d'appel de Kinshasa/Gombe, mais cette-fois avec une autre composition afin de rejurer l'affaire dans son fond. **Me Jean-Marie Kabengela, avocat de Vital Kamerhe salue la décision de la Cour de cassation,** annulant l'arrêt de la cour d'appel, condamnant son client à 13 ans des travaux forcés. « Notre client est libre de comparaître ou de ne pas comparaître parce qu'il s'agit là du juge d'appel devant lequel la comparution personnelle du prévenu n'est pas requise », a ajouté Me Jean-Marie Kabengela.

**Maniema : plaidoyer pour doter des écoles de la sous-division de Kalima des infrastructures.** L'inspecteur principal provincial de la province éducationnelle Maniema 1, note surtout le manque des bancs. Il attire l'attention des autorités quant à cette sous division qui présente un nombre important d'élèves après la ville de Kindu.

**Nord-Kivu : baisse de la production des poissons sur le lac Édouard,** à la suite de la pêche illicite qui a pris une ampleur inquiétante. Ces clandestins pratiquent la pêche au niveau des zones de frayères, considérées comme les zones où se reproduisent les espèces piscicoles. Ils exterminent ainsi les poissons qui viennent se reproduire et tous les fretins. Par conséquent, les pêcheurs congolais s'orientent de plus en plus vers la partie Ougandaise à la recherche des poissons. D'après le président de la société civile de de Kyavinyonge, la force navale congolaise, le service de l'environnement et l'agriculture, pêche et élevage ne s'investissent pas pour éradiquer ces phénomènes.

**Ituri : malgré l'escorte des convois par des militaires l'insécurité demeure sur la RN4.** Certains usagers ont été tués et d'autres ont perdu leurs marchandises qui ont été pillées par des ADF. Plusieurs véhicules ont été également incendiés sur cette route. Selon les passagers et chauffeurs, l'escorte des militaires n'inspire pas totalement confiance. Ils préfèrent contourner pour suivre l'axe Bunia-Mambasa-Biakato Beni qui offre plus de sécurité. Ils déplorent cependant la multiplicité des barrières. Ils doivent déboursier au moins 100 000 FC (50 USD) à l'aller, selon l'un des chauffeurs. D'autres usagers de route continuent de fréquenter le tronçon Komanda-Luna malgré les risques d'attaques des rebelles des ADF.

**Adhésion de la RDC à l'EAC : des préalables pour encourager l'économie locale recommandés,** notamment la subvention par l'Etat de certains secteurs, pour encourager l'économie locale. « C'est une bonne chose l'adhésion de la RDC dans les Etats d'Afrique de l'Est. Mais il y a des préalables que l'on devrait d'abord mettre sur place avant notre adhésion. Parce que nous risquons d'être considérés comme des consommateurs. Notre économie est extravertie, tout provient de l'extérieur. L'adhésion de la RDC dans la communauté des Etats d'Afrique de l'Est va fragiliser la production locale. Parce que beaucoup de ce côté-là, des Etats membres, bénéficient des subventions». Dans les mois qui suivent, le Parlement congolais devra ratifier les lois et règlements de l'EAC pour rendre effective cette adhésion.

**Crise pétrolière en RDC : un député appelle à une concertation gouvernement-opérateurs économiques.** Le député Olive Mudekereza reconnaît certes les effets de la COVID-19 et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. C'est pourquoi il demande au gouvernement de commencer à investir dans le secteur porteur de croissance : « Dans cette crise mondiale actuellement, chaque pays est en train de réfléchir sur la production interne ». Parmi ces secteurs porteurs de croissance, le député cite l'agriculture, la pêche, l'élevage, le tourisme, le transport, les routes de déserte agricole et les infrastructures de base. Mais il est question, estime-t-il, que « le gouvernement s'investisse, donne des crédits agricoles, accompagne tout ce qui est nécessaire à la production ».

**Beni : les Fard arrêtent 2 présumés ADF entre Kasana et Eringeti.** L'arrestation de ces deux présumés rebelles est intervenue à un point de contrôle des Fardc. Ces rebelles auraient été envoyés par leurs commandants pour récupérer de la nourriture et des produits pharmaceutiques dans la commune rurale d'Oicha. Ils auraient déclaré qu'ils opèrent avec le groupe Maï-Maï Kyandenga dans la localité d'Otomabere en Ituri.

**Djugu : 11 morts et plusieurs blessés dans les affrontements entre 2 groupes armés à Andisa et Matoro.** Les miliciens de la faction de Codeco traversaient le village d'Andisa pour se rendre vers Yedi. A leur passage, ils ont attaqué certains éléments de la milice Zaïre. Les combats entre les deux parties ont débuté le 10 avril à 5 h et ont duré toute la journée. Bilan : 9 morts Codeco et une dizaine de blessés et 2 tués de la milice Zaïre et 4 blessés.

**Nord-Kivu : deux factions Maï-Maï se font face dans les sites miniers de Kasopo et Kamituga.** A cause de la présence des miliciens dans les carrés miniers de Kasopo dans le groupement Bapakombe et Kamituga en groupement Bapaitumba, certains habitants ont commencé à vider la région, craignant pour leur sécurité. Cette situation impacte négativement la production agricole. Les agriculteurs qui fréquentent cette zone ont du mal à s'y rendre. On craint d'éventuels affrontements entre ces groupes armés qui se disputent les sites miniers.

**Ituri : 17 personnes tuées à Mangusu par de présumés ADF.** Ces rebelles profitant de l'absence des militaires Fardc dans ce milieu, ont tué 17 personnes par balles et à la machette. La plupart des victimes sont des déplacés qui se sont installés à Mangusu après avoir fui, il y a une année, les attaques de ces mêmes ADF dans leurs milieux.

**La justice militaire de Goma prononce 44 condamnations pour crimes contre l'environnement.** Selon l'ICCN, au moins huit cents personnes ont été arrêtées l'année dernière pour crimes d'invasion du parc national des Virunga, au motif de braconnage et de trafic illégal des trophées des animaux protégés ou attaques sur les éco gardes, entre autres. Certains ont été relâchés par la suite après sensibilisation tandis que quatre cents d'entre eux seraient encore en détention dans différentes prisons de la province.

**Sama Lukonde à Goma pour évaluer la situation sécuritaire.** Le Premier ministre congolais est arrivé lundi 11 avril à Goma, dans la province du Nord-Kivu : « Notre but est de faire une évaluation de l'état de siège en cours selon la vision de son excellence le Président de la République, mais aussi apporter un message de soutien aux Fradc et à la police ». Dans son agenda, le Premier ministre entend prendre langue avec des acteurs socio-politiques de la province et l'évêque du diocèse de Goma, Mgr Willy Ngumbi.

**Beni : 12 corps de civils découverts à Masambo,** en secteur de Ruwenzori, en territoire de Beni au Nord-Kivu. Selon la société civile locale, il s'agit de civils, tous des cultivateurs, tués par des présumés rebelles ADF.

**Nairobi : la RDC participe à la réunion du Fonds mondial sur l'éradication du VIH/Sida dans l'agenda 2030.** La RDC est représentée à ces assises par le ministre de la Santé, en qualité de membre entrant de la région Est-Ouest d'Afrique du Fonds mondial. Au cours de ces assises, les participants vont, identifier les principaux progrès réalisés contre le VIH/SIDA dans la région, au cours de la dernière décennie et d'en tirer des leçons essentielles, décrypter la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le SIDA et la stratégie du Fonds mondial, discuter et convenir des mesures pratiques pour une mise en œuvre optimale afin d'atteindre les objectifs de 2030.

**Bukavu : la société civile environnementale préoccupée par la recrudescence du braconnage des espèces menacées.** Elle rappelle l'arrestation de 4 présumés trafiquants d'ivoire par les services de sécurité le 4 avril dernier à la suite d'une opération conjointe Police nationale congolaise (PNC)-Institut congolais de la conservation de la nature (ICCN). « On s'est rendu compte que ces crimes fauniques sont en train de prendre de l'ampleur, surtout dans le parc national de Kahuzi-Biega. Le braconnage est en train de s'opérer, du côté de la province du Maniema et dans certains forêts communautaires. Et la contrebande s'installe dans la ville de Bukavu »

**Beni : présentation de 19 présumés criminels au public.** Ces présumés criminels sont accusés des plusieurs griefs dont vol en mains armées, escroquerie et meurtre. Selon le chargé de la communication de la Police nationale congolaise « ces gens doivent subir la rigueur de la loi ».

**Mardi 12 avril.**

**Beni : huit structures sanitaires fermées à la suite des attaques des ADF,** depuis bientôt quatre mois. Si pour une bonne partie des structures sanitaires de cette région, le personnel soignant s'est déplacé du fait de l'insécurité, certaines ont été plutôt pillées et ou incendiées, selon l'ONG Action pour la défense des droits de l'homme.

**Assemblée nationale : les députés prennent acte de la démission de Jean-Marc Kabund.** Le député Jean-Marc Kabund a de déposé officiellement sa lettre de démission le 31 mars du poste du premier vice-président de l'Assemblée nationale.

**Goma : Sama Lukonde exhorte les humanitaires à collaborer avec les services de l'Etat.** Selon le coordonnateur du Programme alimentaire mondiale (PAM) Zone Est Goma, la rencontre avec le chef du gouvernement était une occasion pour lui de s'informer de la bonne collaboration qui existe entre l'ensemble de la communauté humanitaire et ses services. Cette séance de travail avec les humanitaires s'est tenue avant la réunion de sécurité qu'a présidée le Chef du gouvernement.

**Maï-Ndombe : les femmes appelées à s'engager pour participer à la gestion de la chose publique.** Ces assises ont eu pour but de « contribuer à l'amélioration du taux de participation des femmes congolaises aux instances de prises de décisions. C'était un atelier pour mener un plaidoyer auprès des autorités locales et coutumières sur la participation de la femme aux instances de prise de décisions à tout niveau. La deuxième raison c'est pour mettre en place une structure d'accompagnement des femmes en milieux péri-urbains pour leur participation aux instances de prise de décision ». Les femmes ont été appelées à s'engager avec détermination pour atteindre cet objectif.



**Kinshasa : le prix du transport à moto et dans le taxi presque doublé.** Les taximen et motocyclistes ont décidé, de façon unilatérale de revoir à la hausse les prix des courses dans la ville de Kinshasa. Ils n'ont pas attendu un consensus avec l'Hôtel de ville. Cette hausse du prix du transport est la conséquence des difficultés actuelles que rencontrent les automobilistes et motocyclistes pour s'approvisionner en carburant dans les stations-services. C'est depuis le 5 avril que s'approvisionner en produits pétroliers à Kinshasa est un casse-tête.

**Les défis à relever par les entrepreneurs congolais pour conquérir le marché commun de la CAE.** Les entrepreneurs congolais sont appelés à relever les défis et mettre en place des mécanismes pour proposer des produits et services alors que la RDC a officiellement intégré la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) le vendredi 8 avril. Ses compétences vont de l'intégration financière et monétaire au maintien de la paix, en passant par le respect de la bonne gouvernance. L'accord se fonde aussi sur la libre circulation des personnes entre les pays membres et les échanges commerciaux. Cet accord va beaucoup bénéficier au pays dans sa partie Est, qui dépend évidemment des ports de Mombasa au Kenya de Dar-es-Salam en Tanzanie. Ainsi, les opérateurs économiques et entrepreneurs qui sont des acteurs clés, doivent créer des entreprises pour entrer en compétition au niveau de ce grand marché commun. Le secteur agricole va sans doute permettre aux opérateurs économiques congolais d'entrer en compétition au niveau de ce marché commun, le temps que les autres secteurs s'organisent.

**Bukavu : la libre circulation des biens au sein de l'EAC peut améliorer la compétitivité, selon les opérateurs économiques.** Des opérateurs économiques voient en cette adhésion une opportunité dans la mesure qu'elle peut améliorer la compétitivité. « Par exemple. Un sac de ciment au niveau de Nairobi c'est 5 USD. S'il peut arriver ici au Congo au niveau de Bukavu avec 6 ou 7 USD y compris tous les frais de transport, la population va respirer ». Par ailleurs, la libre circulation des biens n'exclut pas le fait que le pays puisse prendre certaines mesures protectionnistes. « Un Etat qui voit que son économie repose sur quelques produits stratégiques, peut exclure ces produits de la libre circulation. Par exemple dans l'EAC, le thé kenyan ne peut pas être vendu pendant 5 ans en Tanzanie, ni en Ouganda. Les autres pays ont considéré que le thé est un produit stratégique. Il ne peut pas être concerné pour le moment, ça va entraîner l'effondrement de l'économie nationale. Donc, la libre circulation des marchandises ne veut pas dire que tout doit circuler ».

**Nord-Kivu : nomination d'un nouveau commandant des opérations Sokola 1.** Le général de Brigade Robert Kasongo Maloba a été désigné à titre intérimaire, commandant du secteur opérationnel Sokola 1 Grand Nord des Fardc. Il remplace à ce poste le général de Brigade Mputela Kolito qui occupait cette fonction depuis mai 2021.

**L'ACAJ demande aux Etats membres de la CAE de neutraliser les membres de M23.** L'Association congolaise pour le droit à la justice signale que le M23 s'est organisé, réarmé et a lancé plusieurs attaques contre des populations, des Fardc et de gardes-parc de Virunga avant de conquérir des localités sur la route Bunagana et Rutshuru. Selon cette ONG, plusieurs sources fiables confirment que l'aile dure du M23 que dirige l'ex colonel Makenga Sultani et responsable de ces attaques dans le territoire de Rutshuru, bénéficierait du soutien du Rwanda.

**Vital Kamerhe va comparaître en homme libre devant la cours d'appel.** Le président de l'UNC et ancien directeur de cabinet du Président Félix-Antoine Tshisekedi sera jugé à nouveau par la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe dans le cadre du procès de 100 jours. Bénéficiaire d'une liberté provisoire, il comparaitra en homme libre.

**Beni : un mort dans l'altercation entre jeunes de Kasindi et les forces de la coalition FARDC-UPDF.** Selon les autorités locales, ces jeunes appartenant visiblement à un groupe d'autodéfense se sont opposés au passage de ces deux forces en patrouille dans la région. Une altercation s'en est suivie après des tirs de sommation. Dans cette confusion un civil a été tué et un autre blessé. Il s'en est suivi une panique au sein de la population obligeant plusieurs habitants à quitter leurs domiciles et passer la nuit à la belle étoile craignant une attaque des rebelles.

**La population de l'Ituri attend de Sama Lukonde, des « actions concrètes » en vue d'éradiquer l'insécurité.** Pour le président de la société civile, depuis la dernière visite du premier ministre (aout 2021), la situation sécuritaire s'est « détériorée » en Ituri avec l'activisme accru des groupes armés notamment les Forces démocratiques alliées (ADF), le Front patriotique et intégrationniste et la Coopérative pour le développement du Congo (Codeco). La population qui est fatiguée de la guerre attend cette fois-ci des solutions concrètes.

**Kinshasa : la CENI évalue la situation des 26 provinces et zones non couvertes par les banques.** Le questeur de la CENI, souligne que le « bureau de la CENI, conscient des difficultés, a dû inlassablement conjuguer des efforts considérables afin de relever les défis dans les différents secteurs. Il s'agit notamment dans le paiement des arriérés et dans l'amélioration des salaires des agents ». Cette rencontre initiée par le président

de la CENI, se résume dans la perspective d'une collecte exhaustive de différentes difficultés rencontrées dans la gestion quotidienne des circonscriptions respectives afin que le bureau s'y penche pour apporter des solutions idoines.

**Haut-Katanga : le dépôt des candidatures pour le remplacement de Kyungu Wa Kumwanza débute ce jeudi.** Toutefois, la date de l'élection du président de l'assemblée provinciale du Haut-Katanga n'est pas encore connue.

**Kongo-Central : plus d'un million de cas de paludisme notifiés en 2021, avec 1878 décès, majoritairement des enfants.** C'est dans ce sens que le ministère de la Santé via le Programme national de lutte contre le paludisme a organisé une réunion de plaidoyer auprès des autorités politico-administratives du Kongo-Central et a mis sur pied une campagne scolaire de la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action qui vise l'amélioration de la couverture sanitaire universelle. Cette campagne en stratégie fixe qui débutera d'ici le 15 mai, cible 821 000 enfants, disséminés dans 2687 écoles primaires du Kongo-Central.

**Ituri : Thomas Lubanga libéré avec trois autres membres de la Task Force après deux mois de captivité.** Aussitôt à Bunia, les ex-otages qui présentent les signes de faiblesses à la suite des mauvaises conditions de détention difficiles dans le maquis, ont été acheminés au gouvernement de province pour une rencontre avec le chef de l'exécutif provincial. Pour le gouverneur de l'Ituri, leur libération a été rendue possible grâce aux forces spéciales congolaises qui ont mené un assaut sur les positions de la Codeco, dans le secteur de Walendu Djatsi vers 2 h du matin, ce 12 avril, en vue de libérer les otages. C'est ce que confirme Thomas Lubanga, qui salue la bravoure des Fardc. D'autres sources locales renseignent que leur libération s'inscrit dans le cadre des négociations avec le gouvernement de la RDC qui a répondu à certains préalables posés par le groupe armé Codeco. Il s'agit notamment de la « libération de certains détenus présumés miliciens de la Codeco à la prison centrale de Bunia, du cessez-le-feu par l'armée et du retour de la population dans certains villages ». Thomas Lubanga et d'autres membres de la Task Force ont quitté il y a quelques heures Bunia pour Kinshasa, dans un avion militaire.

**Le gouvernement prend des mesures pour protéger les artistes face aux "combattants".** La ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, est venue répondre à la question orale avec débat que lui a adressée le sénateur Denis Kambayi sur l'embargo décrété contre la production des artistes musiciens congolais dans l'espace Schengen. Dans sa réponse, la ministre s'est dit consciente et a assuré aux sénateurs que le gouvernement a déjà pris des dispositions pour promouvoir la culture congolaise à l'étranger et protéger les artistes face aux 'combattants', lesquelles condamnent les artistes musiciens pour leurs collaborations réelles ou supposées avec d'anciennes autorités politiques. « La maîtrise de toute la question autour de cette considération d'ordre politique, nécessite la collaboration de nos missions diplomatiques en Europe avec les autorités des pays concernés ». En effet, la 10e conférence diplomatique a recommandé l'implication de nos missions diplomatiques dans la défense et la promotion de la culture congolaise à l'Etranger, a-t-elle soutenu.

**Kwilu: un moratoire d'une semaine accordé aux élus pour la reprise des plénières.** Après les obsèques de leurs collègues décédés dans un accident de circulation à Kinshasa, les élus provinciaux du Kwilu sont appelés à regagner Bandundu-ville pour la reprise des travaux en plénière. Seuls 40 députés provinciaux sur les 48 que compte cet organe délibérant vont reprendre le chemin de l'hémicycle, après que cinq parmi eux ont été nommés ministres provinciaux et trois sont décédés. Le président de l'Assemblée provinciale du Kwilu assure par ailleurs que les dossiers des suppléants vont être rapidement examinés en vue de combler ce vide.

**L'Onu salue l'engagement du Sénat dans la lutte contre la Covid-19.** Une délégation de l'inter-agence de l'Onu, dit s'investir dans la vaccination contre la Covid-19 à travers le pays. Financée par la Banque mondiale à hauteur de 200 millions USD, cette campagne vise environ 11 millions de Congolais d'ici juin prochain. Ces agences de l'Onu ont sollicité l'adoption du projet de loi sur la ratification de l'accord de crédit entre la RDC et l'Association internationale de développement.

**Nord-Kivu : des miliciens réoccupent des positions dégarnies par les Fardc à Masisi.** Les habitants d'Ufamandu affirment avoir constaté, depuis samedi dernier, l'absence des Fardc à leurs positions, et ces positions sont réoccupées un jour après par les Mayi-Mayi du groupe de Maachano. La situation est similaire aux environs de Nyiabiondo, occasionnant un affrontement entre les combattants de l'APCLS de Janvier Karahiri et ceux de NDC rénové de Bwira qui se disputaient les positions abandonnées par l'armée nationale.

**Equateur : deux morts dans des échauffourées entre étudiants et policiers à Mbandaka.** Un étudiant et un commandant de la Police nationale congolaise (PNC) sont morts mardi 12 avril à la suite des échauffourées qui ont opposé les étudiants de l'Université de Mbandaka aux policiers. Des témoins affirment que l'étudiant tué était pourchassé avec ses camarades. Il a trouvé refuge dans une parcelle de la ville. Une balle perdue d'un policier a d'abord percé l'étudiant au bras avant d'atteindre son commandant d'opération qui a été grièvement blessé. Face à sa maladresse, le policier va à nouveau charger sur l'étudiant par terre et l'achever d'une balle à la poitrine. Mais le lieutenant de police a succombé lors de son transfert à l'hôpital.

**Mercredi 13 avril.**

**Procès 100 jours : la décision de la Cour de cassation est « une promotion de la corruption », estime Prince Epenge,** un des communicateurs de la plateforme de l'opposition Lamuka. « Nous disons que c'est du théâtre de l'union sacrée. Au Congo, la liberté provisoire est synonyme d'une liberté définitive. S'ils disent que la condamnation de Vital Kamerhe a été cassée, cela sous-entend que c'est définitif ». Il rappelle que l'organisation matérielle de ce procès a valu plus de 400 000 USD à la République, et à la fin, « tous ceux qui avaient été condamnés se font libérer ». « Le Président de la République avait promis un Etat de droit à la population. Mais ce que nous avons vu là, est un Etat de non-droit », se désole Prince Epenge. **ACAJ prend acte de la décision de la Cour de cassation annulant la condamnation de Kamerhe, prononcée par la Cour d'appel.** Le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) estime valables les motifs avancés par la Cour de cassation. « Nous avons essayé d'analyser les moyens de droit évoqués par la Cour, nous nous sommes rendu compte que par rapport au déroulement qu'il y a eu à la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe, la Cour de cassation a bien dit le droit. Cela veut simplement dire que Vital Kamerhe rentre dans la situation où il se trouvait avant la décision de la Cour d'appel qui l'avait condamné à 13 ans. Cela veut dire qu'il reste sous la condamnation de 20 ans qui avait été prononcée par le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa-Gombe. Laquelle condamnation fera l'objet de discussions, de débats, de contestation par lui devant la même Cour autrement composée ».

**Nord-Kivu : le M23 accusé de plusieurs exactions à Jomba.** Ces rebelles « maltraitent les populations de Jomba, qu'ils accusent de fournir des informations à l'armée ». Les habitants affirment que les personnes ciblées disparaissent d'abord avant que leurs corps ne soient retrouvés plus tard. Plusieurs cas de personnes fouettées ont été enregistrés notamment à Musongero. Les combattants du M23 sont également accusés de faire le porte-à-porte pour piller les biens de la population pour se ravitailler dans les collines.

**La multiple appartenance de la RDC aux différentes organisations doit être rationalisée (professeur Moïse cifende).** Pour lui, cette multi appartenance doit être rationalisée et la RDC peut en profiter pour fixer des objectifs stratégiques selon ses intérêts : "Le pays doit savoir ce qu'il attend de chaque organisation pour son intérêt. Par exemple pour la SADC, la RDC peut se fixer comme objectif la sécurité, pour l'EAC elle peut avoir comme objectif stratégique les infrastructures car il y a un programme régional d'infrastructures où les Etats se soutiennent pour construire les routes, etc ».

**Kongo-Central: 200 délinquants arrêtés, transférés à Kaniama Kasese.** « Ces hors la loi seront mis à la disposition du service national pour qu'ils apprennent un métier afin qu'il soit utile à la société».

**Kongo-Central : les étudiants de l'ISTA Kasangulu protestent contre la « hausse des frais académiques».** Lundi, ils ont saccagé quelques bâtiments de cet Institut et endommagé, par jet de pierre, le véhicule d'un député provincial venu s'imprégner de la situation. La police est intervenue et a fait usage des gaz lacrymogènes ainsi que des tirs de sommation en l'air en vue de disperser les manifestants, a indiqué la société civile Kasangulu.

**Ituri : 10 combattants ADF tués dans une offensive de l'armée,** le 12 avril au village Kandoyi, situé à 11 kms de Komanda sur l'axe Mambasa-Kisangani (Ituri). Le 11 avril les Fardc ont lancé cette offensive pour empêcher l'avancée de l'ADF qui voulait se réorganiser dans la forêt après avoir été pourchassé par les Fardc au village de Shauri-Moya le week-end dernier. Cette opération de l'armée a permis la libération de 13 otages des ADF. Il s'agit de neuf enfants, trois femmes et un homme qui étaient en captivité depuis plusieurs semaines.

**Beni : le maire salue la collaboration entre la Monusco et les autorités congolaises,** pour assurer la paix dans cette région encore en proie à l'activisme des groupes armés. L'autorité urbaine de Beni a rencontré le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, arrivé à Beni ce mercredi et a échangé avec lui sur la situation de la ville de Beni. Ils ont parlé aussi du procès des ADF qui se déroule dans la ville.

**Kinshasa : une confusion persiste autour de la démission du ministre de l'Economie.** Pour le député Papy Nyango, la motion de défiance contre le ministre a été entachée d'un faux en écriture. Selon lui, il n'y aura aucune démission du ministre tant que la cour de cassation déjà saisie n'aurait pas prononcé son verdict. Les députés, auteurs de la motion de déchéance, quant à eux, ont évoqué l'article 147 alinéa 2 de la Constitution. Se basant sur cette disposition de la loi, « le ministre n'est pas tenu de déposer sa démission car il est déjà réputé démissionnaire ».

Une commission d'enquête parlementaire devra être mise en place pour déterminer les responsabilités du ministre dans le détournement des 6 millions de dollars destiné à l'achat des chinchards à Namibie.

**Sama Lukonde clôture sa mission de travail au Nord-Kivu.** Le Premier ministre a bouclé, ce mercredi 13 avril, sa visite de 48 heures à Goma (Nord-Kivu). Concernant les avis de certains acteurs de la vie socio politique du Nord-Kivu qui estiment que l'état de siège a démontré ses limites sur le terrain, Sama Lukonde n'a pas soutenu cette idée et affirme au contraire qu'il y a des avancées et des défis à relever. Concernant les revendications du M23, le Premier ministre a dit : « Sur ces questions de cahiers, nous, nous répondrons par un cahier de charge de paix. Parce que, c'est ce que nous recherchons ». Le chef du Gouvernement a annoncé l'arrivée, dans un futur proche, d'une mission humanitaire du Gouvernement Congolais au Nord-Kivu. Elle aura la charge d'évaluer et d'apporter du secours humanitaire aux personnes déplacées dans la province.

**Ituri : le processus de désarmement est bloqué par les revendications des groupes armés (Thomas Lubanga).** Le coordonnateur de la Task Force a estimé, que « les groupes armés de l'Ituri sont favorables à la paix dans cette province, même s'ils traînent encore les pas pour se rendre en vue ». Cependant, c'est le changement intempestif de leurs revendications qui bloque le processus. Car, selon lui, le Gouvernement a fait de larges concessions dans le cadre des négociations avec la milice Codeco qui changeait régulièrement ses revendications.

**Kasai-Oriental : la Cour d'appel réhabilite 3 candidatures débarquées par la Ceni.** La Cour d'appel du Kasai-Oriental a rendu ces arrêts dans le cadre des contentieux des candidatures à l'élection de gouverneur et vice-gouverneur de province. Sur les cinq candidats débarqués par la Ceni, quatre avaient saisi la Cour mais seuls trois ont reçu de cette instance judiciaire le droit de postuler à la tête de la province. Il s'agit de Thierry Mponda, Alidor Beya Bulela, ainsi que Francis Mwanza Mulomba. La Cour d'appel a donc rejeté la candidature de David Mukeba, conseiller Principal du Chef de l'Etat, au collège des Infrastructures.

**L'IGF note des progrès dans la lutte contre la prédation financière.** Selon l'Inspection générale des finances (IGF) des mesures efficaces ont été prises contre les exonérations illégales, la compensation et bien d'autres opérations ou pratiques économiques et financières illégales. Ces mesures ont ainsi donné lieu, notamment, à une rationalisation des exonérations et la contre vérification fiscale. L'Inspecteur général des finances, a invité les journalistes à travailler davantage pour sensibiliser toutes les couches sociales « à s'approprier la lutte contre la prédation financière et la corruption, enclenchée par le chef de l'Etat ».

**Equateur : retour au calme à Mbandaka, après des affrontements entre étudiants et policiers.** Des boutiques et magasins ont ouvert, particulièrement au grand Marché de Mbandaka. Par ailleurs, les portes de l'Université de Mbandaka et de l'Institut supérieur pédagogique (ISP) sont restées fermées. Toutes les activités académiques sont suspendues. Même situation à l'ISDR et à l'ISTM/Mbandaka. Cependant, la confusion règne encore sur l'appartenance du présumé étudiant abattu mardi dernier par la police. Selon le recteur de l'UNIMNA, l'étudiant était de l'ISTM. Mais le directeur général de l'ISTM affirme que la victime ne figurait pas parmi ses étudiants.

**Nord-Kivu : les gardes du Parc de Virunga accusés d'avoir arrêté une vingtaine d'agriculteurs à Ndwali.** Ces gardes reprochent à ces paysans d'avoir dépassé les limites du parc pendant la récolte de leurs produits, au village Kakindo, en territoire Butembo. Ils ont également brûlé les pirogues qui leur facilitent à évacuer les produits agricoles vers d'autres entités, rapporte la même source. Contacté, l'administrateur du territoire de Lubero se propose d'organiser un dialogue entre les élus provinciaux, l'ICCN et la communauté riveraine afin d'apaiser cette tension. Pour sa part, le communicateur de l'ICCN a promis de s'imprégner de ces faits avant de réagir.

**Kwilu : un ravin menace la route principale de Gungu, l'unique voie point d'entrée et de sortie.** Le président de la société civile locale, indique qu'un gros ravin causé par les eaux de pluie mal canalisées menace cette route. « Si la route se coupait, il n'y aura même pas de passage pour aller à Kahemba, et encore moins le passage pour aller à Kikwit. Il y aura absence de denrées alimentaires de première nécessité au chef-lieu du territoire ». Il souhaite une solution durable afin d'éviter des récurrences de la même situation.

**Maniema : Ensemble pour la République appelle à l'unité pour développer la province.** « Nous avons besoin de l'unité dans la province du Maniema, l'unité dans la diversité », a déclaré mardi 12 avril, Le conseiller spécial en charge des questions politiques de Moïse Katumbi, président du parti politique Ensemble pour la République, fait remarquer que des guéguerres des politiciens freinent le développement de la province. Il a invité les députés provinciaux à faire « le choix de la raison » lors de l'élection du gouverneur pour donner à la province, « quelqu'un qui va amener au développement et non quelqu'un qui va nous tirer vers le bas. »

**Gemena : un agent de l'ANR écope de 10 ans de prison.** Le condamné est également sommé de payer l'amende de 15 000 USD à chaque victime. « Pour chercher à récupérer l'avocat qui est venu se plaindre, ils ont arrêté et torturé trois avocats qui ont été grièvement blessés et qui sont à l'hôpital. Et ces agents ont pris fuite. Heureusement on a mis la main sur un. Il y a eu la procédure de flagrante immédiatement déclenchée ». Le bâtonnier du Barreau de Gemena a en outre demandé à l'administrateur général de l'ANR rappeler ses troupes à l'ordre.

**Adhésion de la RDC à l'EAC : nouvel élan désapprouve, l'UDPS approuve.** « Adhérer à une organisation sous régionale composée essentiellement des Etats qui agressent, pillent et tuent nos compatriotes de l'Est. Cette démarche frise la trahison face à la résistance de notre peuple », a souligné le porte-parole du parti Nouvel Elan de l'ancien Premier ministre Adolphe Muzito. Il encourage ainsi les parlementaires à boycotter la ratification de l'adhésion de la RDC à cette organisation sous régionale. Le député Ntumba Tshiabola Bintu, cadre de l'UDPS est d'avis que cette initiative permettra à la RDC d'entretenir des relations harmonieuses avec ses voisins. « Cela va faciliter les échanges commerciaux, la libre circulation des personnes, la construction des infrastructures pour permettre une intégration régionale. Cela n'exclut pas que la RDC développe ses propres infrastructures à l'interne» Cet élu souhaite que la RDC soit membre de plusieurs organisations régionales et internationales.

**Antonio Guterres préoccupé par la résurgence des activités du M23 au Nord-Kivu.** Dans une conversation téléphonique ce 13 avril avec le Président de la RDC, le Secrétaire général de l'ONU dit réitérer la volonté des Nations unies d'accompagner les initiatives en faveur de la paix et de la sécurité en RDC et dans la région. Il se dit également préoccupé par l'impact de cette insécurité sur la population civile et l'accès humanitaire. Les rebelles du M23 sont accusés de commettre plusieurs exactions dans le groupement de Jomba, dans le territoire de Rutshuru.

**Jeudi 14 avril.**

**Nord-Kivu : plus de 70 patrouilles des combats menées par la Force de la Monusco pour assurer la protection des civils.** L'objectif, est d'assurer la protection des civils dans les lieux touchés par l'activisme et attaques des groupes armés. Les opérations qui comprennent notamment, les patrouilles des combats et rencontres avec les populations, visent aussi à se rendre compte de la situation des personnes déplacées dans ces zones, afin de bien assurer leur protection. Parallèlement à ces opérations militaires, d'autres activités ont été réalisées, en faveur des populations civiles dans ces zones instables, par différentes sections substantives de la Monusco. Notamment, les Affaires civiles, les Affaires politiques, la Police des Nations Unies (UNPOL)....

**Lutte contre la COVID-19 en RDC : coup d'envoi de la campagne de vaccination accélérée à Kinshasa.** Selon l'antenne provinciale du Programme élargi de vaccination (PEV), qui l'organise avec ses partenaires, le but est de minimiser l'impact d'une probable cinquième vague de cette pandémie en RDC. Il précise que pendant une période de deux à trois jours, l'équipe de vaccinateurs sera dans un endroit, et après avoir vacciné un rayon donné, elle va se déplacer vers un autre site.

**Assemblée nationale : examen ce jeudi de la proposition de loi portant modification de la loi électorale.** Un fort engouement s'observe à la chambre basse du Parlement autour de l'examen de cette loi tant attendue pour déterminer les règles de jeux au cours de prochaines élections. **Les grandes innovations** La proposition de loi électorale du G13, dite la loi Lokondo a pris en compte les « avis de toutes les tendances de la classe politique mais aussi de la société civile ». Ces innovations touchent principalement à la « transparence du processus de vote, au mode de scrutin et à la certification des résultats ». Parmi elles, le remplacement du seuil électoral par une condition de recevabilité des listes au prorata des (60%) de sièges en compétition, l'interdiction de cumul des candidatures, de porter comme suppléants un membre de sa famille ainsi que l'abandon de la proportionnelle et l'adoption du scrutin majoritaire simple. La distribution de l'argent et des biens de valeur aux électeurs est aussi prohibée. Le vote électronique, la dimension genre, l'obligation de publier la cartographie électorale et les résultats bureau par bureau, sont aussi pris en compte. Au niveau du contentieux électoral, le recomptage des voix est aussi obligatoire, partant du pli des résultats réservés à la cour, sans exiger aux parties d'exhiber des procès-verbaux.

**Des organisations dénoncent des violations de droits de l'homme depuis l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri.** La Voix des Sans Voix, la Synergie Ukingo Wetu, la Nouvelle société civile congolaise, Haki Zangu, le Groupe Lotus et d'autres ONG des droits de l'homme, s'inquiètent de la dégradation de la situation des droits humains et des massacres continus dans ces deux provinces depuis l'instauration de l'état de siège. A titre illustratif, il y a de 2 semaines, un tribunal militaire à Goma a condamné 12 activistes du mouvement citoyen Lucha à une année de prison pour avoir « manifesté devant la mairie de Goma en protestation des massacres ». Au regard de cette dégradation de la situation des droits humains, les défenseurs des droits de l'homme recommandent au Premier ministre d'appeler publiquement à la libération de toute personne arrêtée ou condamnée pour avoir critiqué l'état de siège, de demander des sanctions contre tout membre de l'armée ou de la police qui s'est distingué dans les actes d'atteintes aux droits humains, tueries et tortures ; d'interpeller les autorités militaires sur le droit de la population à s'exprimer librement durant cette période et éviter de recourir à la force ; qu'il fasse une visite de soutien aux détenues pour avoir exprimé leur point de vue sur l'état de siège et de faire adopter la loi portant modalités pratiques de l'application de la mesure sécuritaire imposée par l'article 85 alinéa 3 de la Constitution.

**Lubero : les Maï-Maï imposent aux agriculteurs des taxes allant de 2,5 à 10 USD à Batangi.** Cette taxe mensuelle est d'un montant de 5000 FC (2,5 USD) exigé à chaque agriculteur pour accéder à son champ. Par contre, pour accéder aux champs de manioc la taxe est de 10 000 FC (5 USD), 20 000 FC (10 USD) pour les champs de café. Et sur l'axe Bulotwa-Kamandi, les miliciens exigent 5000 FC. Ces Maï-Maï remettent un jeton à ceux qui paient et ceux qui n'exécutent pas sont fouettés et sommés de payer une amende de dix milles FC. La société civile plaide pour une intervention urgente des autorités compétentes pour mettre fin à cette situation.

**Ituri : 11 combattants de la CODECO tués dans les combats contre l'armée à Ala.** De violents combats ont opposé le 13 avril, les Fardc à deux factions coalisées de la Codeco à Ala, un village situé à environ 100 kms de Bunia dans le territoire de Djugu (Ituri). Ces combattants de la coalition voulaient reprendre Ala, pourtant perdue face aux Fardc, la semaine dernière. Le village Ala abrite un grand marché de vivres dans la région. Ces miliciens y percevaient des taxes pour leur survie. Repoussés par les Fardc et ils se sont dispersés dans la zone. Hormis les 11 combattants tués, quatre autres ont été grièvement blessés, affirment des sources militaires et de sécurité.

**Le ministre des hydrocarbures placé en garde à vue à l'ANR pour détournement présumé,** estimé à plusieurs millions des dollars, selon nos sources proches de l'ANR. Ses auditions se poursuivent.

**Ituri : le Premier ministre appelle les groupes armés à profiter du DDRCS.** Pour le chef du gouvernement congolais, il est temps de pacifier cette province où l'insécurité persiste depuis plus de 20 ans. Selon lui, un rapport sécuritaire sera transmis au Président de la République pour de nouvelles orientations dans les opérations militaires en vue de restaurer la paix dans cette province. Il a rencontré les différentes couches de la population dont des leaders communautaires et des parlementaires originaires de l'Ituri. C'était pour recueillir leurs avis sur l'impact de l'état de siège et des opérations militaires en cours dans cette province. Cependant, les avis des populations restent partagés sur les résultats de l'état de siège bientôt un an après son instauration en Ituri.

**Signature d'un protocole de 21 millions USD pour la réhabilitation du port de Matadi.** Avec ce projet, le Japon entend, notamment contribuer à l'amélioration du transbordement à travers la réhabilitation du terminal conteneur du Port de Matadi et faciliter les approvisionnements et l'expédition des marchandises par des mécanismes de transbordement fiables et respectueux de l'environnement, a indiqué l'ambassadeur Minami Hiro.

**Butembo : les étudiants en médecine sensibilisent les élèves sur la bonne gestion du cerveau.** Le but est de permettre à tous ces élèves du terminal d'obtenir de bons résultats. Selon l'un des animateurs de la conférence, la mauvaise gestion du cerveau peut causer des surmenages. Il a également interpellé finaliste sur l'importance du sommeil et de la bonne alimentation. Une centaine d'élèves finalistes ont participé à cette activité. Elle va se poursuivre dans d'autres écoles de la ville de Butembo, affirment les organisateurs.

**Ituri : les organisations humanitaires plaident pour la reconstruction des infrastructures détruites par les groupes armés.** Les organisations humanitaires opérant en Ituri ont soumis le 13 avril à Bunia au Premier ministre un certain nombre d'obstacles auxquels ils font face dans l'exercice de leur métier. Il s'agit notamment, de moyens nécessaires pour entamer la phase de reconstruction des infrastructures détruites par les forces négatives. Ce qui permettrait aux déplacés de regagner leurs milieux d'origine. Le Premier ministre a répondu favorablement au plaidoyer de la communauté humanitaire à qui il a rassuré l'implication du gouvernement.

**Kindu : reprise des vols Congo Airways.** La compagnie d'aviation Congo Airways vient de reprendre ses vols sur la ligne Kindu-Kinshasa. L'un des pilotes de cette compagnie l'a annoncé.

**Elections 2023 en RDC : la Cenco et l'ECC plaident pour le dialogue et le consensus.** Ces deux confessions religieuses estiment qu'il est nécessaire de dégager un minimum de consensus sur le processus électoral pour consolider la démocratie dans le pays. « Nous sommes condamnés à dialoguer, il faut nécessairement dialoguer, pas le dialogue pour partager le pouvoir mais on peut dialoguer sans être sur une même table, le dialogue peut se passer au niveau technique, politique, ces considérations sont secondaires, c'est d'abord la volonté d'accepter qu'il faille un minimum de consensus pour sauver le pays », a résumé le Secrétaire général de la Cenco.

**Mbuji-Mayi : la direction de la MIBA appelle les agents à travailler pour « augmenter la production ».** Cet échange intervient après la bagarre des agents devant la FNB Bank. Ils manifestaient leur refus de toucher les 50% de leurs salaires. La rencontre a permis aux autorités de la société Minière de Bakwanga d'entretenir un dialogue franc avec les agents et travailleurs de l'entreprise, autour de la paie des salaires et autres questions les concernant. « Nous devons améliorer notre production. J'ai incité le personnel à penser qu'il faille travailler pour relever la tête. Nous avons la deuxième chaîne de la laverie dont nous devons terminer le montage et mettre à l'exploitation, ça nous permettrait d'augmenter la production. Dans les questions-réponses, les travailleurs ont déploré le déficit communicationnel avec l'employeur. Ils ont promis de restaurer leur confiance aux autorités de l'entreprise.

**Assemblée nationale : le FCC boycotte la plénière de l'examen de la loi électorale.** La famille politique de Joseph Kabila dénonce « la dérive dictatoriale, la violation intentionnelle de la Constitution », en vue de préparer la tricherie aux prochaines élections. Dans sa déclaration, le FCC exige une Cour constitutionnelle « conforme à la constitution et une Commission électorale nationale indépendante (Ceni) recomposée, comprenant les représentants légitimes de l'opposition ». « Nous exigeons aussi une loi électorale dont les grandes lignes seront débattues préalablement entre les différentes parties prenantes et en dehors du Parlement qui est devenu une caisse de résonance pour le pouvoir ». L'Assemblée nationale entame ce jeudi 14 avril l'examen de la proposition de loi portant « modification de la loi électorale », une des matières prioritaires de cette session. **L'examen de la loi électorale renvoyé à mercredi 20 avril.** Le président de la Chambre basse du Parlement, a expliqué avoir pris cette décision à la suite de l'absence de députés du Front commun pour le Congo (FCC). Après la présentation de ce texte par ses auteurs, Christophe Mboso a estimé qu'il est important que toutes les familles politiques soient présentées, afin qu'un consensus soit trouvé sur certaines options à lever. En effet, le FCC de Joseph Kabila a boycotté la plénière, portant examen de la proposition de loi électorale.

**Sans assistance, des déplacés de Jomba trouvent refuge dans des écoles et églises.** Des personnes ayant fui, il y a quelques jours, les accrochages entre FARDC et M23 vivent sans assistance dans le groupement de Jomba. Selon le chef de ce groupement sur environ 47 000 déplacés au moins 40 000 ont trouvé refuge en Ouganda. D'autres vivent sans assistance vers Busanza et Bweza, en territoire de Rutshuru, où ils sont trouvés refuge dans des écoles et à une église catholique. Au niveau du chef-lieu de Rutshuru, les humanitaires notamment le HCR, le PAM et OCHA ont remis, il y a quelques jours, de l'aide aux nécessiteux.

**Nord-Kivu : 15 morts dans des accidents routiers en l'espace d'une semaine.** Le dernier cas est celui qui s'est produit ce 14 avril sur la route nationale numéro 2, où six personnes ont péri. Les causes sont l'excès de vitesses et le mauvais dépassement. Le chargé de la communication de Commission nationale de prévention routière, appelle les conducteurs des engins roulants du Nord-Kivu au civisme routier.

**Vendredi 15 avril.**

**RDC : 79 millions USD de l'ONU pour des projets porteurs des réponses dans des contrées en conflit.** « Personnellement, je pense que l'utilisation de ce fonds et les décisions d'investissements doivent s'inscrire, pour éviter la dispersion et éviter le saupoudrage, en appui à des initiatives ayant le potentiel d'être vraiment amenées à l'échelle avec un véritable impact sur la situation elle-même », a expliqué Bruno Lemarquis, coordonnateur humanitaire de l'ONU en RDC. Pour lui le Fonds devrait appuyer des projets en tenant notamment compte du processus du départ progressif de la Monusco. « Puisque la Monusco se retire, il faut s'assurer que tout ce qui a été investi depuis des années et des années soit soutenu. C'est aussi un fonds qui doit appuyer certaines couches de la population, certains groupes tels que les femmes, les jeunes dans les processus de consolidation de la paix »,

Les gouverneurs des provinces concernées par le Fonds, le Kasai, le Kasai Central et le Tanganyika, ont participé à cette réunion. Le Fonds pour la consolidation de la paix est l'instrument financier utilisé en premier

recours par l'ONU pour maintenir la paix dans les pays ou situations où un conflit violent risque d'éclater ou sévit déjà.

**Kinshasa : la VSV appelle l'ANR « à mettre fin à ses pratiques totalitaires et dégradantes ».** Une tribune était organisée par la Voix de sans voix (VSV) pour donner de la voix aux avocats de deux personnes en détention prolongée à l'Agence nationale des renseignements (ANR). Il s'agit d'Urbain Usafi, un facilitateur en recouvrement des créances, détenu depuis près de 5 mois et l'avocat William Balume qui totalisait 122 jours, le 14 avril. Au cours de cette tribune, la VSV a exigé que « ces personnes soient présentées devant leur juge si les faits leur reprochés sont établis, sinon les libérer carrément ». Ces détenus sont accusés par l'ANR d'atteinte à la sûreté de l'Etat mais leurs avocats rejettent cela en bloc.

**Kinshasa : Inauguration d'une usine de traitement et recyclage des bouteilles en plastique,** par le chef de l'Etat congolais. Construite par la Société OK Plast, partenaire de la ville province de Kinshasa dans la cadre du projet d'assainissement dénommé «Kintoko », cette nouvelle usine, a la capacité de recycler environ 50 tonnes de déchets par jour.

**Nord-Kivu : les Fardc renforcent leur présence à Nyabiondo,** quelques jours après avoir dégarni quelques positions dans cette région du territoire de Masisi. Toutefois, certaines positions dégarnies par l'armée se trouvent encore entre les mains des miliciens.

**Sud-Kivu : des fonctionnaires de Shabunda réclament leurs arriérés de 3 mois.** Ils sont arrivés, le 13 avril à Bukavu, pour plaider leur cause à la Division provinciale des finances. « A notre grande surprise, arrivés ici, il y a quelques services marginalisés tels que ceux des mines, de transport et voie de communication, affaires sociales et de la santé. On nous avait dit qu'on sera payé manuellement à la Division des finances. Arrivés chez l'OD [l'ordonnateur des dépenses], OD va nous dire d'attendre. Il paraîtrait, selon lui, que cet argent est bloqué à partir de OD national ». Ils demandent aux députés provinciaux de plaider leur cause auprès du Gouvernement central.

**Kinshasa : la police débarrasse les voies publiques de véhicules abandonnés et de garages le long des artères principales.** Ces engins roulants et les épaves sont amenés à la fourrière créée pour la circonstance à l'échangeur de Limeté. Les propriétaires de ces véhicules ont un délai de 45 jours pour les récupérer. Au-delà de ce délai, ces engins seront dépiécés et vendus, a averti la police nationale congolaise.

**Jacques Djoli : « les modifications de la loi électorale visent à offrir au pays les élections crédibles ».** « Cette proposition de loi apporte 18 innovations à l'actuelle loi électorale afin de renforcer la transparence, la crédibilité du processus électoral mais aussi la certification des résultats », souligne le député national. Il précise également que cette proposition de loi assure la transparence de la chaîne de vote et des résultats.

**Sud-Kivu : une campagne de vaccination contre la poliomyélite prévue fin avril.** Cette campagne vise à prévenir cette épidémie qui a déjà fait 22 cas, au Maniema voisin. Nous allons organiser cette campagne de riposte au profit des enfants de 0 à 5 ans. Les vaccinateurs vont passer d'un ménage à un autre pour vacciner tous ces enfants. La poliomyélite est une maladie très contagieuse provoquée par un virus qui envahit le système nerveux.

**Haut-Katanga : un numéro vert pour l'éducation sexuelle des jeunes, accessible gratuitement.** C'est le Conseil provincial multisectoriel de lutte contre le VIH qui a mis ce contact «0898028000 » à leur disposition. A travers ce numéro, il se propose d'amener les jeunes à adopter un comportement sexuel responsable et vise également décourager les jeunes aux rapports sexuels non protégés.

**Reformes électorales : la DYSOC exige le consensus autour de l'adoption de la nouvelle loi électorale.** La Dynamique pour une sortie de crise (DYSOC) prend aussi acte de la suspension de l'examen de la proposition de la loi électorale le 14 avril par l'Assemblée nationale. C'est ce qu'indique la déclaration de cette plateforme lue ce vendredi 15 avril à Kinshasa. « La DYSOC exige le consensus autour de l'adoption de la nouvelle loi électorale. Elle félicite également les députés nationaux acquis au changement qui n'ont pas participé à cette plénière, en exigeant au préalable le consensus entre toutes les parties prenantes sur les reformes électorales. Elle félicite également les confessions religieuses, plus particulièrement les églises Catholique et Protestante dans leur démarche pour l'aboutissement de ce consensus ». La plénière consacrée à l'examen de la loi électorale a été ramenée au mercredi 20 avril pour trouver un consensus entre élus.



**Félix Tshisekedi veut redynamiser DAIPN et accroître sa production.** Grâce à un partenariat public-privé conclu entre le gouvernement congolais et la société israélienne LR group limited, le Domaine agro-industriel présidentiel de la N'sele (DAIPN) a investi dans l'aviculture, l'agriculture et la production des aliments pour bétail. Dans la filière avicole, c'est une chaîne de production entière qui y est installée de l'éclosion des œufs jusqu'au conditionnement et conservation des poulets à rôtir dans des chambres froides. Plus de 18 000 pondeuses produisent autant d'œufs par jour et ce, pendant une période d'une année. Deux grands poulaillers d'une capacité de plus 9000 unités approvisionnent l'abattoir du même groupe toutes les trois semaines, détaille la dépêche. Chaque jour, le groupe LR- Group produit des aliments pour volailles à base du maïs et soja dont une partie est utilisée pour sa filière avicole et une autre vendue à d'autres fermiers. Arrivé fin mandat, le partenariat public-privé avec le groupe LR limited attend d'être renégocié dans les prochains jours.

**Ituri : des communautés s'engagent pour le retour de la paix à Irumu.** Les populations des chefferies Basili, Mobala, Babelbe, Baboa-Bokoe et Andisoma, en territoire d'Irumu (Ituri), s'engagent pour le retour de la paix dans leur contrée. « Nous réitérons notre adhésion à la politique de paix et de développement et nous nous engageons à participer activement à la recherche de la paix en Ituri ». Des leaders du groupe armé FPIC associés à cette rencontre ont également manifesté leur volonté d'adhérer au processus de DDRC-S.

**Plaidoyer pour la réhabilitation de la route nationale numéro 17,** dans son tronçon compris entre le village Mongata et la ville de Bandundu. Ce tronçon routier se trouve dans un état de délabrement avancé. Voyager sur cette route ressemble à un chemin de croix parce que cette route est entrecoupée d'érosions et de bourbiers, rendant la circulation périlleuse voire impossible.

**Ituri : 5 détenus meurent à la prison centrale de Mambasa à la suite de mauvaises conditions de détention.** Selon la société civile locale, cela porte à onze le nombre de décès survenus dans cette maison carcérale en l'espace de deux semaines. Selon le président de la société civile de Mambasa, les détenus sont soumis à des actes dégradants et inhumains. Le régime alimentaire de ces prisonniers est maigre. Ce qui serait à la base du décès de cinq détenus jeudi.

